

Rapport annuel d'activités

2020

ÉDITO

La pandémie de COVID-19 a bouleversé nos modes de vie, fragilisé l'économie et nous a obligés à adopter de nouveaux comportements : port du masque, application des gestes barrières, préconisation du télétravail lorsque cela est possible, périodes de confinement plus ou moins strictes.

Cela a engendré des coûts, certes, pour assurer la santé et la sécurité des agents et de la population en général avec notamment, la mise en service d'un centre de dépistage COVID-19 puis de vaccination au centre multimédia de Vic-en-Bigorre. Mais au-delà de tous ces maux et des coûts générés, l'année 2020 a démontré notre motivation collective et notre capacité à agir au quotidien.

Le renouvellement des conseillers municipaux et communautaires en milieu d'année n'a en rien entaché notre foi dans le potentiel du territoire et notre volonté d'œuvrer pour lui.

L'élaboration d'un rapport d'activités répond à l'obligation posée par la loi du 12 juillet 1999 selon laquelle chaque président d'Établissement Public de Coopération Intercommunale doit communiquer aux Maires de chaque commune membre avant le 30 septembre un rapport retraçant l'activité de l'année n-1 de la collectivité.

Au-delà de l'aspect réglementaire, ce document donne une vision complète des actions conduites sur une année à partir d'indicateurs, d'un bilan d'activités des services et de bilans financiers et humains.

A ce jour, nous ne pouvons que nous satisfaire du travail accompli en 2019 et 2020.

Compte tenu du contexte sanitaire et des périodes de confinement, nous n'avons pas été en mesure d'élaborer le rapport d'activités 2019 mais nous avons toutefois assuré la continuité des services et des projets.

A l'heure où cette crise sanitaire impacte fortement et durablement notre société, ma conviction de faire de la santé un axe majeur de notre programme s'en trouve renforcée. Mais la Communauté de Communes Adour Madiran a su mener de front plusieurs autres actions.

A la lecture de ce rapport d'activités 2020, vous prendrez – je l'espère vivement – la pleine mesure de l'investissement, du dynamisme et du travail accompli par les élus - accompagnés par les équipes - qui, au travers des réunions, des commissions thématiques, des réunions des Maires et des séances de conseil communautaire œuvrent pour placer les préoccupations et les attentes de leurs concitoyens au cœur de leur action.

En témoigne par exemple la création du Centre de Santé de Vic-en-Bigorre, la rénovation des écoles, la création de "logements adaptés" à Rabastens de Bigorre, l'accompagnement étoffé dans les Espaces France Service ...

Des dossiers engageant stratégiquement le territoire sur le long terme sont en cours de finalisation comme le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Adour Madiran.

Notre jeune communauté de communes (4 ans) a ainsi montré toute sa pertinence et sa légitimité dans de nombreux domaines de la vie de chacun d'entre nous, toutes générations confondues : accueil de la petite enfance, enfance et jeunesse, santé, développement économique, environnement, politique de l'habitat et du logement, voirie, urbanisme ...

L'occasion m'est ici donnée de remercier tous les agents communautaires sans exception qui nous accompagnent au quotidien dans la mise en œuvre des projets et dans le fonctionnement des services qu'ils ont contribué très largement à maintenir pendant cette crise sanitaire.

Nous avons pleinement conscience que cette période n'est pas simple à vivre et que nous n'avons pas de lisibilité sur un retour à la normale. Aussi, la CCAM que je préside reste présente auprès de ses administrés et usagers tout en continuant d'assurer ses engagements.

Bonne lecture à tous,

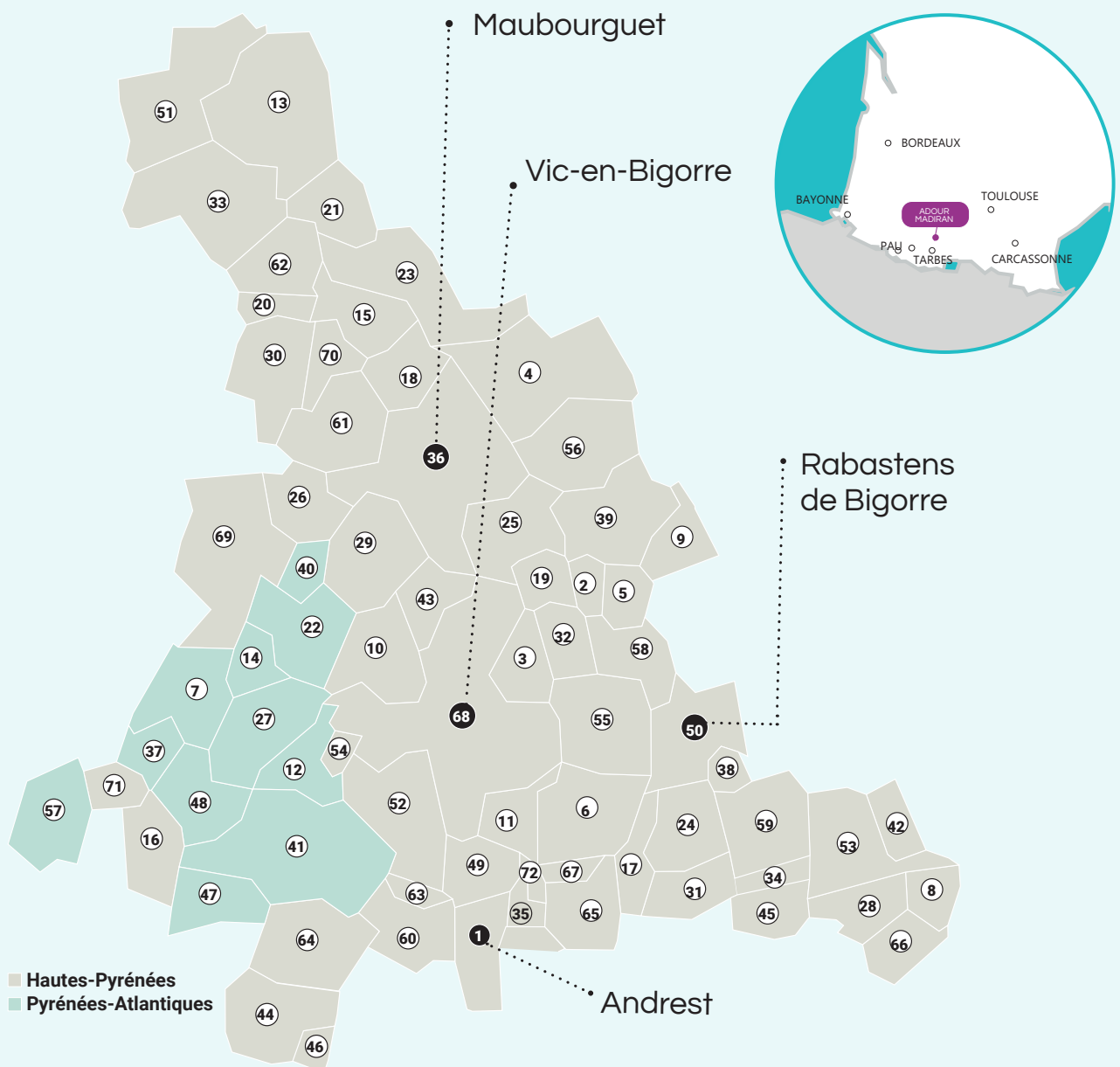
Frédéric RÉ,

Président
de la Communauté
de Communes
Adour Madiran



La communauté de communes Adour Madiran

72 COMMUNES, 25000 HABITANTS



- | | | | | | |
|-----------------------------|-----------------------|-----------------|--------------------------|---------------------------|----------------------------|
| 1. Andrest | 14. Castera-Loubix | 27. Lamayou | 40. Monségur | 53. Saint-Sever-de-Rustan | 66. Trouley-Labarthe |
| 2. Ansost | 15. Caussade-Rivière | 28. Laméac | 41. Montaner | 54. Sanous | 67. Ugnouas |
| 3. Artagnan | 16. Escaunets | 29. Larreule | 42. Moumoulous | 55. Sarriac-Bigorre | 68. Vic-en-Bigorre |
| 4. Auriébat | 17. Escondeaux | 30. Lascazères | 43. Nouilhan` | 56. Sauveterre | 69. Vidouze |
| 5. Barbachen | 18. Estirac | 31. Lescurry | 44. Oroix | 57. Sedze-Maubecq | 70. Villefranque |
| 6. Bazillac | 19. Gensac | 32. Liac | 45. Peyrun | 58. Ségalas | 71. Villenave-près-Béarn |
| 7. Bentayou-Serée | 20. Hagedet | 33. Madiran | 46. Pintac | 59. Sénac | 72. Villenave-près-Marsac. |
| 8. Bouilh-Devant | 21. Hères | 34. Mansan | 47. Ponson-Debat-Pouts | 60. Siarrouy | |
| 9. Buzon | 22. Labatut-Figuières | 35. Marsac | 48. Pontiacq-Viellepinte | 61. Sombrun | |
| 10. Caixon | 23. Labatut-Rivière | 36. Maubourguet | 49. Pujo | 62. Soublecause | |
| 11. Camalès | 24. Lacassagne | 37. Maure | 50. Rabastens de Bigorre | 63. Talazac | |
| 12. Casteide-Doat | 25. Lafitole | 38. Mingot | 51. Saint-Lanne | 64. Tarasteix | |
| 13. Castelnau-Rivière-Basse | 26. Lahitte-Toupière | 39. Monfaucon | 52. Saint-Lézer | 65. Tostat | |

LES MISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes exerce plusieurs compétences, en lieu et place des communes, précisées dans ses statuts.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE**
 - aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ;
 - schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
 - plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
 - création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires ;
 - politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- **AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE**
- **COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS**
- **GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)**

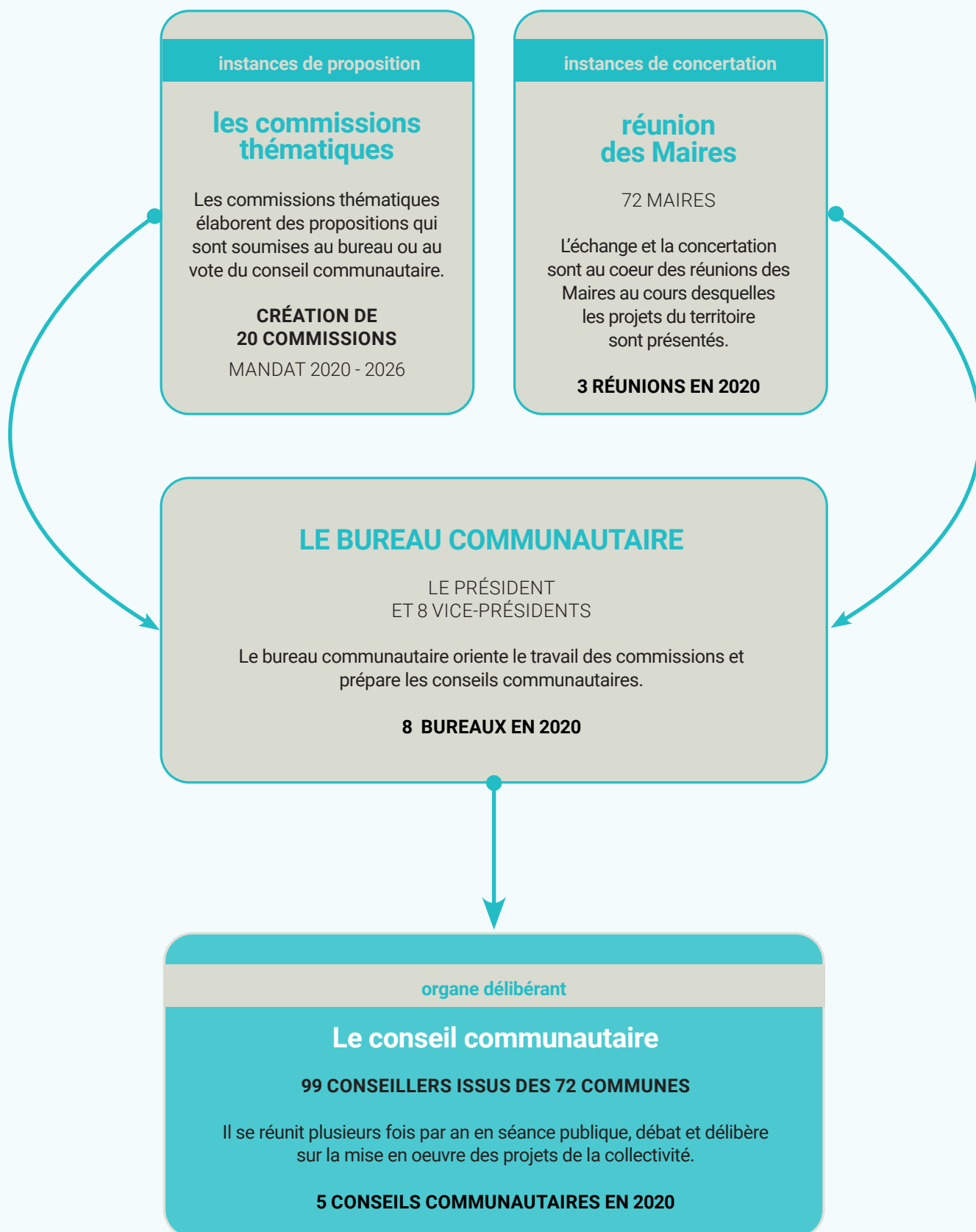
COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- **PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE**
- **POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT DU CADRE DE VIE**
- **CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**
- **CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET D'ÉQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**
- **ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE : PETITE ENFANCE ET SANTÉ**

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **TECHNIQUES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION**
 - Études et soutien technique en vue de favoriser l'accès des populations du territoire aux techniques de l'information et de la communication
 - Établir et exploiter des réseaux de communications électroniques
- **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**
- **AUTRES SERVICES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**
 - Espaces FRANCE SERVICES
 - Centre de téléenseignement

GOVERNANCE



Bureau communautaire



Frédéric RÉ
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE

Président



Roland DUBERTRAND
Maire de MONFAUÇON

1^{er} Vice-Président

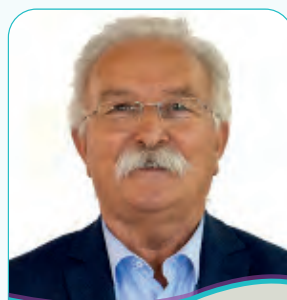
**VOIRIE – BÂTIMENTS –
SERVICES TECHNIQUES**



Véronique THIRALT
Maire de RABASTENS DE BIGORRE

2^{ème} Vice-Présidente

**PETITE ENFANCE –
ENFANCE - JEUNESSE**



Jean NADAL
Maire de MAUBOURGUET

3^{ème} Vice-Président

ENVIRONNEMENT



Louis DINTRANS
Maire d'ANDREST

4^{ème} Vice-Président

AFFAIRES SOCIALES



Robert MAISONNEUVE
Maire de LABATUT-RIVIÈRE

5^{ème} Vice-Président

**DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL**



Jean-Pierre CURDI
Maire de ST-SEVER-DE-RUSTAN

6^{ème} Vice-Président

**TOURISME – CULTURE –
PATRIMOINE**



Jean-Marc LAFFITTE
Maire de LABATUT-FIGUIÈRES

7^{ème} Vice-Président

PÔLE ENVIRONNEMENT

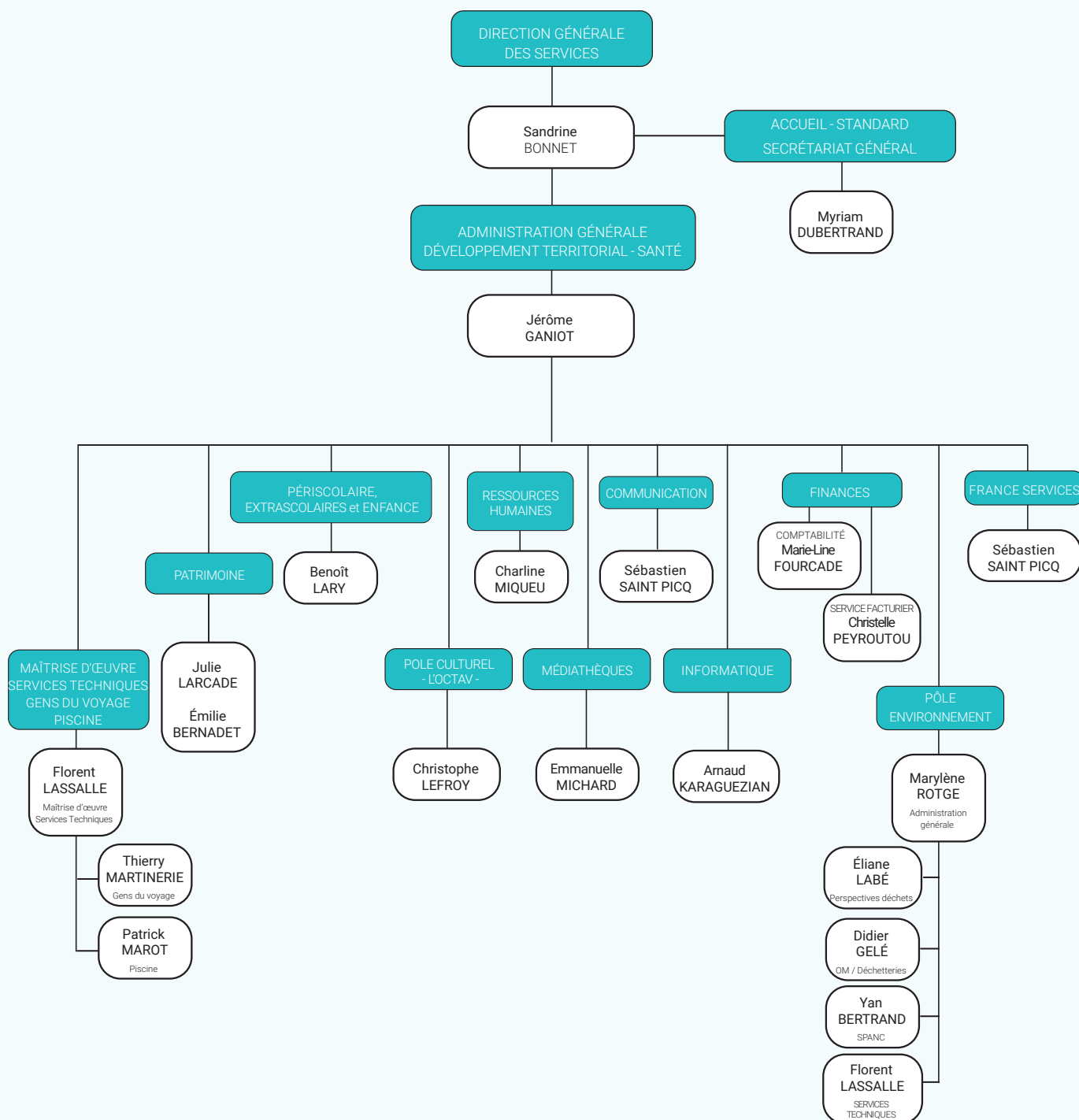


Julien LACAZE
Maire de LAMAYOU

8^{ème} Vice-Président

URBANISME - HABITAT

Organisation générale des services 2020



Le conseil communautaire

Composé de 99 conseillers issus des 72 communes membres, le conseil communautaire prend les décisions essentielles et stratégiques de la communauté de communes par délibérations.

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS 2020 :

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2020

- Finances – Approbation Comptes de Gestion 2019 budget principal et budgets annexes CCAM;
- Finances – Approbation Comptes Administratifs 2019 budget principal et budgets annexes CCAM ;
- CCAM – Approbation Débat d’Orientations Budgétaires 2020;
- Travaux sur bâtiments scolaires / communautaires et de voirie – Demande programmation FAR/DETR 2020;
- Acquisition et maintenance de défibrillateurs – Approbation d’un achat commun CCAM / communes membres;
- CCAM – Approbation du projet de réhabilitation et d’optimisation de l’école Les Petits Bois de Vic en Bigorre;
- CCAM – Approbation du tarif d’accès déchetterie du Louët de Montaner par les usagers des communes hors territoire communautaire et du tarif de renouvellement d’une carte d’accès pour ces usagers;
- CCAM – Fixation modalités d’accueil des déchets des professionnels en déchetterie;
- CCAM – Lancement de l’expérimentation du télétravail à compter du 1er mars 2020.

SÉANCE DU 28 JUILLET 2020

- Finances – Approbation affectations de résultat 2019 budget principal et budgets annexes CCAM;
- CCAM – Fixation taux de contributions directes locales 2020
- Cotisation Foncière des Entreprises – Instauration dégrèvement exceptionnel au titre de 2020;
- Finances – Approbation budgets primitifs 2020, budget principal et budgets annexes;
- CCAM – Délégation de pouvoir du conseil communautaire au Président
- CCAM – Attribution délégations du Président aux Vice-présidents et aux conseillers communautaires;
- CCAM – Attribution indemnités mensuelles de fonction au Président, aux Vice-présidents et aux conseillers délégataires;
- CCAM – Désignation / élection représentants 2020 dans les organismes extérieurs et les commissions;
- CCAM – Création commissions thématiques intercommunales 2020.

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2020

- CCAM/SMTD65 – Approbation coût de la mise à disposition du quai de transfert et du service de transport de déchets ménagers résiduels et transfert de produits issus de la collecte sélective;
- CCAM – Approbation coût du transfert des déchets verts pour le compte du SMTD65;
- CCAM – Approbation tarification de la redevance spéciale pour les déchets assimilés aux déchets ménagers produits par les professionnels du territoire 2020;
- CCAM – Adoption du Règlement Intérieur de la Communauté de Communes Adour Madiran;
- Projets communautaires 2020 – Approbation plans de financement et demandes de subventions;
- CCAM - Approbation rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets – Exercice 2019;
- CCAM – Approbation accompagnement par « Territoires Conseils » dans le cadre de la réflexion sur la prise de compétence jeunesse.

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2020

- CCAM – Approbation étalement de charges de dépenses exceptionnelles relatives à la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19;
- Budgets CCAM – Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote des budgets 2021;
- CCAM – Approbation des orientations de la feuille de route des commissions thématiques communautaires sur la durée du mandat ;
- Bâtiment « Tujague » de Vic-en-Bigorre – Approbation de la cession au Relais France
- Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique – Participation à la mise en place d'un guichet départemental unique de la rénovation énergétique;
- Château de Montaner – Autorisation signature convention de partenariat entre la CCAM et le Département 64 confiant la gestion et l'exploitation du site à la CCAM pour l'année 2021, année de transition;
- CCAM - Approbation Rapport Annuel sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement– Exercice 2019.



Délégations Vice-Présidents

DÉLÉGATION VOIRIE, BÂTIMENTS, SERVICES TECHNIQUES

ROLAND DUBERTRAND
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
MAIRE DE MONFAUCON



2020, une année difficile que je préfère oublier...

En raison du COVID, bien sûr, qui nous a contraints "à bricoler" pendant plusieurs mois et à retarder les élections municipales et communautaires. Élections qui, comme je m'y attendais, ont été particulièrement favorables à notre Président malgré les basses manœuvres orchestrées par deux membres de la gouvernance précédente.

Les conditions sanitaires imposées n'ont pas encore permis de créer la convivialité nécessaire avec les nouveaux élus. Les divers projets en cours se matérialisent, notamment l'organisation santé reprise directement par Frédéric RÉ, notre Président.

réflexion pour répondre aux besoins et aux attentes de celles qui souhaitent s'y installer.

La collectivité a cherché à :

- Assurer le déploiement du plan de développement des services à l'enfance, défini par les élus;
- Assurer le renouvellement et l'enrichissement d'outils et d'actions transverses.

DÉLÉGATION ENVIRONNEMENT

JEAN NADAL
3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
MAIRE DE
MAUBOURGUET



L'environnement pose la question de la viabilité du modèle de développement des pays industriels et de sa généralisation à l'échelle mondiale. Selon certains, environnement et développement économique sont antagoniques ; pour d'autres, le développement durable permet de concilier ces deux dimensions à la condition de révolutionner les modes de production et de consommation grâce aux avancées technologiques et aux actions collectives. Nous pouvons attendre des réponses des instances politiques, mais chacun d'entre nous doit aussi avoir une réflexion générale sur cette problématique.

Adaptons notre comportement dans toutes nos actions, dans toutes nos entreprises, dans notre quotidien.

Ne pas dire, mais agir et se comporter en éco-citoyen responsable.

DÉLÉGATION AFFAIRES SOCIALES

LOUIS DINTRANS
4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
MAIRE D'ANDREST



Il m'a été confié la délégation aux Affaires Sociales afin d'apporter une complémentarité et un développement aux actions sociales déjà présentes sur notre territoire :

- en faveur des personnes vulnérables, aux accidentés de la vie et aux familles monoparentales,
 - face à une crise sanitaire dont la sortie ne se fera pas sans soutenir l'insertion, la formation, sans lutter contre le chômage et la précarité.
 - en faveur d'une population vieillissante, parfois en difficulté ou en situation de handicap ou simplement d'isolement, il s'agit de pouvoir apporter des solutions (exemple : logements adaptés et inclusifs).
- Notre travail est guidé par un souci de bienveillance, de soutien et de solidarité.

Nous menons également toutes actions relatives à la compétence en matière d'accueil des gens du voyage :

- gestion des aires d'accueil de Vic-en-Bigorre et de Maubourguet;
- réponse à des besoins liés aux occupations illicites;
- relations avec les partenaires.

DÉLÉGATION PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

VÉRONIQUE THIRAULT
2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE
MAIRE DE RABASTENS-
DE-BIGORRE



Touchés par une crise sanitaire aiguë, les agents de la collectivité ont assuré, avec résilience, le maintien des services à l'enfance dans des conditions inhabituelles et inconfortables.

De ce fait, il n'y a pas eu de changement majeur au cours de l'année 2020. Les élus de l'intercommunalité poursuivent la réflexion sur l'offre des services à proposer aux familles installées dans les communes. Elle devra mener une

DÉLÉGATION DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

ROBERT MAISONNEUVE
5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
MAIRE DE LABATUT-
RIVIÈRE



Dans le respect du projet du territoire, le développement repose sur la spécificité et l'attractivité, il se décline en quatre dimensions : économique, sociale, environnementale et spatiale. De plus, le développement doit être durable et donc définir le besoin de transition et de changement dont a besoin notre planète. La mission qui m'est confiée définit trois axes majeurs du développement : l'économie, l'agriculture et les énergies renouvelables.

Ce qui a marqué 2020 :

- Validation du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et Développement durable et d'Égalité des Territoires).
- Instauration du dégrèvement exceptionnel de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de l'aide à l'immobilier d'entreprise
- Projet d'extension de la zone d'activités du Bosquet à Andrest
- Cession de parcelles zones du Bosquet à Andrest, de la porte de la Bigorre à Rabastens et de la Herray à Vic.
- Réhabilitation et cession du bâtiment Tujague
- Rencontres avec les porteurs de projet .

DÉLÉGATION TOURISME, CULTURE

JEAN PIERRE CURDI
6^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
MAIRE DE SAINT-SEVER-
DE-RUSTAN



Réélu au bureau communautaire, je suis satisfait d'y trouver en son sein

une ambiance professionnelle très chaleureuse.

A ce titre, un grand merci aux services qui s'impliquent sur nos projets communs.

De même Emily AUGADE, nouvelle Directrice de l'office du tourisme, participe activement à l'élaboration de nouveaux projets touristiques où patrimoine et culture occupent une place importante.

En 2020 la saison culturelle n'a pu se réaliser comme prévu mais je tiens à remercier Francis LELAURIN et toute l'équipe de l'OCTAV pour leur investissement au centre de vaccination. Les activités culturelles seront de nouveau programmées dès que la campagne de vaccination sera achevée.

Un tournant important du point de vue animations doit se mettre en place au Château de Montaner par une délégation de service public et à l'Abbaye de St-Sever-de-Rustan par un appel à manifestation d'intérêt lancés par les Conseils Départementaux 64 et 65.

Je suis convaincu que les dernières élections départementales participeront au dynamisme de notre beau territoire déjà lancé par l'ancienne équipe de la CCAM et soyez convaincus de mon engagement pour la promotion de la culture patrimoniale et touristique de notre territoire.

DÉLÉGATION PÔLE ENVIRONNEMENT

JEAN MARC LAFFITTE
7^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
MAIRE DE LABATUT-
FIGUIÈRES



En ma qualité de maire d'une petite commune rurale, je suis toujours resté un élu de proximité, à la fois à l'écoute et proche des habitants de mon village. Les compétences des petites communes nécessitant de plus en plus de connaissances,

l'intercommunalité permet de disposer de moyens financiers et humains, d'une équipe administrative professionnelle et d'élus travaillant en commission. En tant que Vice-président chargé du Pôle Environnement, j'ai toujours à cœur de servir le territoire et de faire le lien entre les élus et les citoyens. La solidarité doit être au cœur de notre action et tout au long de mon mandat, je souhaite mettre en conformité mes actes avec mes convictions, en cohérence avec la politique du Président de la CCAM et cela, dans la cadre d'une gestion rigoureuse des finances.

DÉLÉGATION URBANISME / HABITAT

JULIEN LACAZE
8^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
MAIRE DE LAMAYOU



2020 a été l'année du renouvellement des mandats des élus locaux, communaux et intercommunaux. Renouvelé maire dans ma commune de Lamayou, c'est tout naturellement que j'ai souhaité poursuivre mon engagement communautaire dans l'équipe de Frédéric RÉ au niveau de l'Urbanisme et de l'Habitat. De façon plus générale, étant élu des Pyrénées-Atlantiques, j'essaie de porter au niveau du bureau communautaire ou dans les commissions auxquelles je participe les particularités de notre département et les attentes de nos concitoyens béarnais.

J'espère ainsi participer à la cohésion du territoire communautaire Adour Madiran qui a la spécificité administrative d'être à la fois sur deux régions et deux départements.

p.13 Aménagement des zones et hôtels d'entreprises

p.14 Soutien aux entreprises

P.15 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

P.17 Aménagement numérique



AMÉNAGEMENT ZONES ET HÔTELS D'ENTREPRISES

LE DÉVELOPPEMENT OU L'INSTALLATION D'UNE ENTREPRISE SUR NOTRE TERRITOIRE REPRÉSENTE TOUJOURS UNE VRAIE OPPORTUNITÉ POUR LES FEMMES ET LES HOMMES QUI Y VIVENT. L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN TERMES ÉCONOMIQUES EST UNE DES PRIORITÉS DE LA CCAM. L'ATTENTION PORTÉE AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET LE DYNAMISME DE LA CCAM PERMETTENT AINSI D'ATTIRER DES PORTEURS DE PROJETS PAR LA MISE À DISPOSITION DE BIENS (FONCIER, BÂTIMENTS) À DES CONDITIONS INTÉRESSANTES, CE QUI EST RENDU D'AUTANT PLUS NÉCESSAIRE DANS LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE TROUBLE QUE NOUS CONNAISSONS EN CES PÉRIODES DE PANDÉMIE.



Robert MAISONNEUVE
Vice-Président - En charge
de la délégation
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
Maire de LABATUT-RIVIÈRE

Loïc GUESDON
Élu en charge de la sous-délégation
thématique DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
Maire de LAFITOLE



MISSIONS / OBJECTIFS

- L'objectif est de permettre l'arrivée d'activités économiques nouvelles, le développement endogène d'activités déjà existantes sur le territoire par la mise à disposition de foncier ou de bâtiments à des conditions attractives.

FAITS MARQUANTS

- Réception de l'extension de 1ha (5 lots) de la zone du Bosquet à Andrest
- Démarrage des activités de la légumerie et de la plateforme de distribution de produits alimentaires locaux (SCIC Mangeons Hapy) au sein du pôle agroalimentaire de Maubourguet.

- Remise aux normes du bâtiment industriel « Tujague » situé sur la zone de La Herray de Vic-en-Bigorre pour l'accueil d'une nouvelle activité économique de collecte et recyclage de textiles (Le Relais).

ACTIONS 2020

- Installation de la Commission Développement territorial (mandat 2020-2026)
- Travaux préparatoires pour l'extension de 3ha supplémentaires de la zone du Bosquet à Andrest.
- Travaux de rénovation de la ferme « Les Jardins Bio de Villages Accueillants » à Maubourguet .
- Études pour travaux d'isolation sur l'hôtel d'entreprises de la zone de La Herray à Vic-en-Bigorre.
- Rencontre d'une trentaine de porteurs de projet désirant s'installer sur les zones
- 6 cessions de terrains actées, 11 en cours de négociation;
- 2 ateliers loués dans les hôtels d'entreprises (presque complets à ce jour).

PERSPECTIVES 2021

- Réfléchir à la problématique foncière et à l'accueil d'entreprises sur le territoire en raison d'un foncier disponible qui se restreint fortement.
- Viabiliser 3ha sur la zone d'activités du Bosquet à Andrest et 1ha sur la zone Herray-Nord (dernières possibilités d'extension des zones existantes).
- Envisager l'aménagement des derniers équipements économiques de la CCAM (Hôtel d'entreprises agro-alimentaires) .

CHIFFRES CLÉS

- 5 zones d'activités
- 3 hôtels d'entreprises
- 1 bâtiment dédié aux activités agro-alimentaires
- 1 ferme/pépinière d'entreprises maraîchères - "Village Accueillant" à Maubourguet
- 2 équipements alimentaires - l'épicerie d'Andrest et l'Auberge de Montaner - .

**77 entreprises sur les zones communautaires
représentant environ 1 200 emplois**

SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET PORTEURS DE PROJETS

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE D'UN TERRITOIRE NE PEUT SE RAISONNER QU'EN TERMES PLUS GLOBAUX DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL. COMMENT TRAVAILLER SUR UN TERRITOIRE ET VOULOIR SON DÉVELOPPEMENT SI LE CONTEXTE NE PERMET PAS D'Y VIVRE. OUTRE LE LIEN AVEC LES ENTREPRISES QU'ELLE S'EST ATTACHÉE À DÉVELOPPER SOUS PLUSIEURS FORMES D'ACCOMPAGNEMENT EN CETTE ANNÉE 2020 COMPLIQUÉE, LA CCAM CHERCHE EN PERMANENCE À CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES (SANTÉ, ÉCOLES, PETITE ENFANCE, CULTURE, LOISIRS, ENVIRONNEMENT,...) INVITANT LES INVESTISSEURS À VENIR OU RESTER SUR LE TERRITOIRE ».

Robert MAISONNEUVE
Vice-Président
En charge de la délégation
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
Maire de LABATUT-RIVIÈRE



MISSIONS / OBJECTIFS

L'objectif est de permettre l'arrivée d'activités économiques nouvelles, le développement endogène ou le soutien d'activités déjà existantes sur le territoire en accompagnant techniquement, administrativement et politiquement les porteurs de projet et chefs d'entreprises dans la construction ou le financement de leurs ambitions.

FAITS MARQUANTS

- Adoption et mise en oeuvre du règlement d'aides à l'immobilier d'entreprises de la CCAM.
- Accompagnement technique et administratif pour l'implantation du Relais France à Vic-en-Bigorre (cessation/liquidation des précédentes activités - obtention ICPE ...).

- Participation et financement du Fonds L'OCCAL pour aider les entreprises victimes de la pandémie.
- Dégrèvement exceptionnel de la CFE pour les entreprises ayant dû cesser leur activité en raison de la pandémie.

ACTIONS 2020

- Accompagnement d'entreprises en difficulté auprès des instances publiques.
- Accompagnement administratif et politique d'entreprises en développement (Biotricity, Ballot-Flurin, Maison des Vins de Madiran, Village Accueillant...).
- Accompagnement des porteurs de projet auprès des partenaires financeurs.
- Accompagnement des entreprises du secteur de l'agriculture pour une évolution des pratiques culturales.

PERSPECTIVES 2021

- Mise en réseau des entreprises du territoire
- Réflexion sur la mise en oeuvre d'une charte qualité du développement économique (Ecologie Industrielle et Commerciale) / guide d'accueil des entreprises et de leurs salariés.
- Accompagnement des projets de diversification des entreprises agricoles (oenotourisme / agritourisme ...).
- Poursuite du partenariat avec l'IPREM dans le cadre de la recherche sur les panneaux photovoltaïques organiques.

CHIFFRES CLÉS

- Plus de 80 rendez-vous avec des acteurs économiques du territoire
- 12 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement financier d'Initiative Pyrénées
- 43 entreprises ont bénéficié des aides attribuées dans le cadre du Fonds L'OCCAL représentant près de 140 000 € d'aides publiques (Région / CCAM)
- 68 entreprises ont bénéficié du dégrèvement de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) en 2020
- 11 instructions de dossier au titre des aides à l'immobilier d'entreprises de la CCAM

PLAN LOCAL D'URBANISME

L'ÉLABORATION DU PLUi ADOUR MADIRAN A DÉMARRÉ EN 2018 AVEC LA REPRISE DES DOCUMENTS DÉJÀ INITIÉS DANS LES TROIS INTERCOMMUNALITÉS FUSIONNÉES.

APRÈS CONCERTATION POUR SON ÉLABORATION AVEC LES 72 COMMUNES ET LES SERVICES DE L'ÉTAT, LE PROJET DE PLUi A ÉTÉ ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DÉCEMBRE 2019.

2020 A ÉTÉ CONSACRÉE AU RECUEIL DES AVIS DES COMMUNES ET DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES AVANT DE TERMINER EN 2021 AVEC L'ENQUÊTE PUBLIQUE ET L'APPROBATION DU PLAN AFIN DE LE RENDRE APPLICABLE.

Julien LACAZE
Vice-Président

En charge de la délégation URBANISME
Maire de LAMAYOU



MISSIONS / OBJECTIFS

• Retranscrire dans un document d'urbanisme commun et unique des orientations du projet communautaire en lien avec les politiques publiques sectorielles (urbanisme économie, habitat, paysage, ...) et compatible avec le SCOT du Pays Val d'Adour.

• Outil réglementaire qui détermine les règles des conditions d'aménagement et d'utilisation des sols sur l'ensemble du territoire communautaire.

FAITS MARQUANTS

- Outil de planification élaboré par la CCAM en étroite collaboration avec les 72 communes membres de la CCAM se traduisant par des séances de travail entre élus, des réunions publiques sectorisées et des ateliers.
- Le renouvellement des conseillers municipaux et communautaires en juin 2020 a obligé la CCAM à faire preuve de pédagogie pour les conseillers nouvellement élus en organisant notamment des séances de formation "urbanisme" dispensées par le bureau d'études CITADIA en charge du PLUi.

ACTIONS 2020

- Arrêt du PLUi en séance du Conseil Communautaire du 17 décembre 2019
- Consultation des Personnes Publiques Associées (Préfectures 64 et 65, DDT 64 et 65, Chambres d'Agriculture 64 et 65, CDPENAF ENEDIS, SDIS, INAO ...) de février à septembre 2020 (3 mois + pause sanitaire compte tenu de la période de confinement liée à la pandémie de COVID-19).



- Débat et avis / délibération en conseil municipal de chaque commune membre.

PERSPECTIVES 2021

- 1er trimestre : Lancement de l'enquête publique unique relative à l'élaboration du PLUi et à l'abrogation de 14 cartes com-munales.
- Mai 2021: remise du rapport et des conclusions de l'enquête par la commission d'enquête (CE).
- Durant l'été, positionnement de la CCAM sur les conclusions de la CE et finalisation du dossier par le bureau d'études CITADIA
- Septembre 2021 : Dossier de PLUi soumis à délibération de l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes Adour Madiran.

CHIFFRES CLÉS

- 72 communes (seules 8 comptaient plus de 500 habitants en 2016) / 2 régions ;
- Expression du projet de développement de la CCAM pour les 10 ans à venir ;
- 3 grandes entités paysagères : vallée de l'Adour et de l'Arros, côteaux du Béarn et côteaux de Bigorre ;
- 4 grandes zones identifiées sur le territoire Adour Madiran : zones urbaines, zones à urbaniser, zones agricoles et zones naturelles ;
- 13 Personnes Publiques Associées ayant formulé une réponse.



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

INITIALEMENT PRÉVUE POUR SUIVRE LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE, CETTE COMMISSION A ÉLARGI SON PÉRIMÈTRE À D'AUTRES THÉMATIQUES TELLES QUE LE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU MOBILE, LES OUTILS NUMÉRIQUES À DISPOSITION OU PRÉVUS POUR LES ACTIVITÉS LIÉES AUX COMPÉTENCES DE LA CCAM. ELLE SE VEUT UN OUTIL POUR L'INFORMATION DES ÉLUS ET DE LA POPULATION SUR LA THÉMATIQUE DU NUMÉRIQUE. BIEN ÉVIDEMMENT, LA PRIORITÉ SUR 2021 EST DONNÉE AU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE.

Denis GRONNIER
Élu en charge de la
délégation thématique
AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE
Maire de SARRIAC-BIGORRE



MISSIONS / OBJECTIFS

- Assurer une mission d'information et de conseil sur le déploiement de la fibre à l'échelle de l'intercommunalité.

FAITS MARQUANTS

- Recrutement d'un agent technique informatique au sein de la collectivité.

ACTIONS 2020

- Création de la commission thématique;
- Élaboration de la feuille de route de la commission.

PERSPECTIVES 2021

- Donner une situation du déploiement de la fibre optique sur les communes du territoire, avec notamment un calendrier annuel.
- Recenser les demandes des membres de la commission sur le sujet du numérique
- Donner des informations sur la place du numérique sur les outils de la CCAM, dans ses différentes compétences (écoles,...).

CHIFFRES CLÉS

- 15 membres de commission



- p.19 France Services
- p.20 Affaires sociales et emploi
- p.21 Santé
- p.22 Habitat - OPAH
- p.23 Habitat inclusif
- p.24 Gens du voyage



FRANCE SERVICES

NÉS DE LA VOLONTÉ DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ADOUR MADIRAN DE DÉVELOPPER UNE PROXIMITÉ EN TERMES D'ACCÈS AUX SERVICES, LES 3 ESPACES FRANCE SERVICES PERMETTENT DE RAPPROCHER LES SERVICES PUBLICS DES USAGERS. L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES PUBLICS EST UN ENJEU MAJEUR D'ÉGALITÉ POUR NOS POPULATIONS.

Frédéric RÉ
Président
En charge de la sous-délégation
France SERVICES
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE



MISSIONS / OBJECTIFS

L'accueil, l'information et l'orientation du public

- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en ligne des opérateurs (facilitation numérique)
- L'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives (facilitation administrative)
- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires.

FAITS MARQUANTS

Labellisation des Espaces France Services de Maubourguet, Rabastens de Bigorre et Vic-en-Bigorre au 1er janvier 2020.

ACTIONS 2020

- Partenariat CCAM - DGFIP : Permanences des services des impôts sur les 3 espaces labellisés.
- Formation des agents par les opérateurs partenaires signataires de l'accord cadre national France Services.
- Nouvelle organisation pour assurer la continuité du service aux usagers pendant la période de confinement liée à la pandémie.

PERSPECTIVES 2021

- Dans le cadre de la commission "Affaires Sociales", mener une réflexion pour, à terme, proposer des permanences des professionnels sociaux et compléter l'offre de service.
- Créer un partenariat avec Pôle Emploi pour étoffer l'offre de service destinée aux demandeurs d'emploi.
- Concevoir des actions de communication à destination des communes et des maires du territoire .

CHIFFRES CLÉS

- 3 espaces France Services labellisés sur le territoire Adour Madiran (9 sur le département des Hautes-Pyrénées)
- 9746 demandes traitées en 2020 (+42% en 2 ans)
- 9 opérateurs partenaires France Services
- 6 opérateurs présents sur les espaces France Services pour accueillir les usagers lors des permanences



AFFAIRES SOCIALES - EMPLOI FORMATION - INSERTION

AFIN DE MENER À BIEN LE DÉVELOPPEMENT ET LE SUIVI D'UNE POLITIQUE SOCIALE SUR LE TERRITOIRE, JE SUIS ÉPAULÉ PAR SYLVIE DUBERTRAND, ADJOINTE AU MAIRE DE MAUBOURGUET ET PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION EMPLOI / FORMATION ET INSERTION, AINSI QUE PAR CHARLES ROCHETEAU, MAIRE DE BAZILLAC. ACCOMPAGNÉS D'ÉLUS, NOUS TRAVAILLONS AFIN D'ÊTRE EN ADÉQUATION AVEC LES PROBLÉMATIQUES SOCIALES DE LA CCAM.

Louis DINTRANS
Vice-Président - En charge de la
délégation thématique AFFAIRES
SOCIALES ET EMPLOI
Maire d'ANDREST



MISSIONS / OBJECTIFS

La CCAM, au travers de ses compétences élargies, démontre une forte mobilisation sur les volets du social, de l'insertion et de l'emploi, d'où la création de 2 commissions dédiées. Elle souhaite s'engager encore plus fortement autour de ces thématiques au regard de la situation économique et sociale induisant une augmentation sensible de la précarité sur le territoire.

CHIFFRES CLÉS

- Création de 2 commissions : Affaires Sociales (composée de 18 élus communautaires et municipaux) & Emploi / Formation et Insertion (composée de 16 élus communautaires et municipaux)

- Création de 4 sous-commissions : Gens du Voyage - Mobilité - Centre d'Éducation Renforcé et Logements Inclusifs

FAITS MARQUANTS

Le contexte sanitaire et social lié à la pandémie de COVID-19 a mis l'accent sur les faiblesses auxquelles doit faire face le territoire Adour Madiran : une population précaire, dispersée sur le territoire, avec des problématiques d'âge, de mobilité, de qualification couplée à une dynamique économique locale fragile.

ACTIONS 2020

- Définition des thématiques emploi, formation, insertion, gens du voyage, logements inclusifs et mobilité
- Élaboration des axes de travail de la commission sur les thématiques énoncées ci-dessus.
- Candidature au dispositif expérimental "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée"
- Cession des anciens bâtiments TUJAGUE à l'entreprise d'insertion Relais France
- Gestion des occupations illicites des Gens du Voyage : établissement d'une convention tripartite CCAM / commune d'accueil / Gens du voyage fixant les modalités d'installation (durée, règlement ordures ménagères).

PERSPECTIVES 2021

- Réflexion sur la prise de compétence "Mobilité" par la CCAM au 1er juillet 2021
- Réflexion sur la politique tarifaire des aires d'accueil des gens du voyage (passage à la redevance forfaitaire d'occupation)
- Installation de l'entreprise d'insertion Relais France à Vic-en-Bigorre (été 2021)
- Recherche de sites d'accueil potentiels pour un Centre d'Éducation Renforcé sur le territoire Adour Madiran
- Réflexion sur une éventuelle création d'un "Centre intercommunal d'Action Sociale".

SANTÉ

DEPUIS SA CRÉATION, LA CCAM S'EST FIXÉE COMME OBJECTIF MAJEUR D'ASSURER LA PÉRENNITÉ DE LA PRÉSENCE MÉDICALE SUR SON TERRITOIRE. POUR CE FAIRE, UN PROJET DE SANTÉ TERRITORIAL A ÉTÉ ÉTABLI, PRIORISANT DANS UN PREMIER TEMPS L'ACCUEIL DE NOUVEAUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES. CE PROJET A ÉTÉ DÉCLINÉ DANS LE CADRE D'UNE FEUILLE DE ROUTE PAR LA NOUVELLE MANDATURE 2020-2026. EN PARALLÈLE DE CES ACTIONS PRÉCISÉES CI-DESSOUS, NOUS AVONS ÉGALEMENT SU RÉPONDRE COLLECTIVEMENT À LA CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID 2019. LE PARTENARIAT MIS EN PLACE AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU TERRITOIRE ET LES INSTITUTIONS A CONSACRÉ UNE RÉACTIVITÉ NÉCESSAIRE SALUÉE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL.

Frédéric RÉ
Président -
En charge de la
délégation SANTÉ -
Maire de LAHITTE-TOUPIÈRE



MISSIONS / OBJECTIFS

La priorité a été donnée à la création des conditions favorables pour l'accueil de nouveaux médecins généralistes sur le territoire et, par là même, d'autres professionnels de santé tout en favorisant l'exercice médical partagé entre les différents acteurs et ainsi oeuvrer à la création d'une réelle politique de santé publique de proximité.

FAITS MARQUANTS

- Création du premier centre de dépistage Covid 19 du département des Hautes-Pyrénées dans de très brefs délais mettant ainsi en exergue l'essentielle synergie qui existe entre la collectivité et les professionnels de santé du territoire.
- Centre de santé : labellisation de la CCAM en tant que Centre de Santé (permet le recrutement de médecins salariés) avec le

recrutement du premier médecin salarié en fin d'année 2020.

- Création d'outils de communication et de promotion : production vidéos, campagne réseaux sociaux sponsorisée, dossier de presse.

ACTIONS 2020

- Mise en oeuvre du projet de Santé adopté en 2019 :
- Acquisition par la CCAM du groupe médical de Rabastens de Bigorre, avec l'intégration des secrétaires médicales dans les effectifs de la CCAM
- Mise en service de l'extension du groupe médical de Maubourguet
- Mise en service, au sein de la Maison de Santé de Vic-en-Bigorre, du laboratoire d'analyses médicales et de deux cabinets dentaires.
- Engagement de l'harmonisation de l'organisation territoriale médicale
- Création du Centre de Santé
- Installation de la Commission Santé pour le mandat 2020-2026 et détermination de la feuille de route.

PERSPECTIVES 2021

- Recherche active de médecins généralistes :
 - communication spécifique sur les réseaux sociaux
 - rencontre des étudiants internes
 - participation à la démarche Hapy Santé
- Mise en oeuvre concrète du Centre de Santé: équipement, organisation physique (secrétariat / coordination avec les professionnels de santé libéraux ...).
- Développement des partenariats avec le Centre Hospitalier de Bigorre.

CHIFFRES CLÉS

- Plus de 150 professionnels de santé sur le territoire communautaire dont, à fin 2020 :
 - 4 médecins généralistes à Rabastens de Bigorre (1 départ en retraite 2020)
 - 4 médecins généralistes à Maubourguet (3 départs en retraite et 1 décès en 2020)
 - 5 médecins généralistes à Vic-en-Bigorre (1 départ en retraite en 2020)
 - 2 médecins généralistes à Andrest

HABITAT - OPAH

LA PERTINENCE D'UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) N'EST PLUS À DÉMONTRER EU ÉGARD À LA DÉMOGRAPHIE DE NOTRE TERRITOIRE (VIEILLISSEMENT, REVENUS MODESTES ...). LA DÉTERMINATION DE LA CCAM À ACCOMPAGNER L'AMÉLIORATION DU PARC DE LOGEMENTS PRIVÉS TOUT EN SOUTENANT L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ARTISANALE LOCALE GRÂCE AUX TRAVAUX RÉALISÉS RESTE SANS FAILLE ET SE TRADUIT PAR LA PROLONGATION DE DEUX ANNÉES SUPPLÉMENTAIRES DE CE DISPOSITIF.

Julien LACAZE
Vice-Président
En charge de la délégation
thématique HABITAT
Maire de LAMAYOU



MISSIONS / OBJECTIFS

- Créer les conditions pour inciter les propriétaires à investir dans l'amélioration ou la réfection de logements existants, selon 3 types d'enjeux :
 - socio-démographiques : maintien à domicile, meilleures conditions de vie ;
 - patrimoniaux : maintenir la qualité du bâti ancien, lutter contre les logements vacants ;
 - environnementaux : maîtriser les consommations énergétiques et foncières.

FAITS MARQUANTS

- Bilan des 3 premières années de l'OPAH Adour Madiran très satisfaisant eu égard aux objectifs fixés dans la convention avec l'Etat.
L'ANAH a proposé à la CCAM une prolongation de deux années supplémentaires du dispositif avec la mise en oeuvre d'une mission spécifique complémentaire pour travailler davantage sur la résorption des logements vacants en centre-bourgs.

ACTIONS 2020

- Installation de la Commission Habitat du mandat 2020-2026 et détermination de la feuille de route.
- Accord pour la prolongation de deux années supplémentaires (2021 – 2022) de l'OPAH.
- Consolidation des tranches conditionnelles de deux années supplémentaires, prévues dans le cadre de l'appel d'offre initial, des deux bureaux d'études en charge du suivi-animation (SOLIHA et ALTAÏR).
- Maintien des aides financières complémentaires et propres de la CCAM sur la base de la convention OPAH initiale et instruction de ces dossiers par la Commission Habitat.

PERSPECTIVES 2021

COMMUNICATION SUR LES DISPOSITIFS D'AIDES A L'HABITAT

- Création d'un document unique et évolutif synthétisant tous les dispositifs d'aides à l'habitat;
- Organisation de réunions d'information sectorielles (élus, artisans, notaires, agents immobiliers).

PLATEFORME TERRITORIALE DE LA RENOVATION ENERGETIQUE (PTRE)

- Participation à la création de la PTRE, notamment à destination des ménages non éligibles aux aides de l'ANAH.
- Mise en place du guichet unique départemental.

CHIFFRES CLÉS

- 72 permanences réalisées, 222 personnes accueillies
- Plus de 300 contacts téléphoniques ou mail
- 187 visites au domicile
- 144 dossiers de propriétaires déposés auprès de l'ANAH représentant environ 2 M€ de travaux pour les artisans locaux (une trentaine d'emplois soutenus selon les ratios de la Fédération Française du Bâtiment) et 1,12 M € de subventions publiques mobilisées.

HABITAT - LOGEMENTS INCLUSIFS

EN TANT QUE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ADOUR MADIRAN, JE SUIS CHARGÉ, AVEC L'AGENT RESPONSABLE DU SERVICE, DE PRÉSENTER AUX MEMBRES DE LA COMMISSION LES DOSSIERS DE DEMANDES POUR VALIDATION SUIVANT DES CRITÈRES DÉFINIS.

Charles ROCHETEAU
Élu - En charge de la sous-délégation thématique
HABITAT INCLUSIF
Maire de BAZILLAC



MISSIONS / OBJECTIFS

Un nombre croissant de personnes handicapées et/ou âgées souhaite choisir son habitat et exprime une demande d'aide, d'accompagnement et de services associés au logement dans un environnement adapté et sécurisé.

A mi-chemin entre l'habitat à domicile et l'accueil en établissement, l'habitat inclusif répond pleinement à cette mission conjointe d'inclusion sociale et d'autonomie au domicile.

FAITS MARQUANTS

Construction dès 2018 de 9 logements adaptés dans une aile de l'ancien EHPAD de Rabastens de Bigorre.

Ces logements sont attenants au Pôle Enfance Jeunesse de la CCAM et à proximité du nouvel EHPAD.

Cette opération globale permet la création d'un véritable pôle intergénérationnel et inclusif avec une offre de services répondant aux attentes des résidents.

ACTIONS 2020

Fin des travaux de logements adaptés à la perte d'autonomie et au handicap dans lesquels les résidents :

- partagent des locaux communs tout en bénéficiant d'espaces de vie privés,

- participent au projet de vie sociale partagée qu'ils construisent avec la CCAM.
- vivent à proximité des services, commerces, transports,

PERSPECTIVES 2021

- Création d'une Commission d'Attribution des Logements composée de 4 élus communautaires membres de la commission "Affaires Sociales", de 2 élus communautaires membres de la commission "Habitat", d'un autre élu et du maire de la commune de Rabastens de Bigorre, chargée d'instruire les dossiers de demandes de logement.
- Établissement d'un questionnaire à renseigner par les demandeurs.
- Élaboration d'un règlement intérieur établissant les règles de bon fonctionnement de la commission d'attribution.

CHIFFRES CLÉS

- **Création de 9 logements :**
dont 3 T1 et 6 T2 d'une superficie moyenne de 33 m² pour un T1 et entre 40 et 49 m² pour un T2 -
Prix au m² = 5,13 € (charges non comprises)
- 60 - 74 ans en 2019 =
+ de 25% de la population
(en constante augmentation depuis 2004)
- 75 ans et plus en 2019 =
14 % (stable depuis 2004)



GENS DU VOYAGE

NOUS AVONS VISITÉ AVEC LOUIS DINTRANS, EN CHARGE DE LA DÉLÉGATION THÉMATIQUE AFFAIRES SOCIALES ET EMPLOI, LES 2 AIRES D'ACCUEIL. SI CELLE DE VIC NOUS EST APPARUE COMME CORRECTE, DU TRAVAIL EST ENCORE À MENER CONCERNANT CELLE DE MAUBOURGUET (DÉPÔTS SAUVAGES, BÂTIMENT COLLECTIF).

EN 2021, IL SERA NÉCESSAIRE DE PORTER, EN COLLABORATION AVEC LES ÉLUS DU TERRITOIRE QUI LE SOUHAITENT, UNE PROFONDE RÉFLEXION SUR LES OCCUPATIONS ILLICITES DU DOMAINE PUBLIC.

Charles ROCHETEAU
Élu - En charge de la sous-délégation thématique
GENS DU VOYAGE
Maire de BAZILLAC



MISSIONS / OBJECTIFS

L'aménagement, l'entretien et la création d'aires d'accueil des gens du voyage est une compétence obligatoire de la CCAM. L'objectif est de permettre d'accueillir cette population durant quelques temps en adéquation avec leur mode de vie. C'est une compétence à la gestion complexe et difficile. La compétence ne concerne que la gestion des deux aires d'accueil à ce jour.

FAITS MARQUANTS

Les périodes de confinement avec la population des gens du voyage ont amené des discussions sur le coût du service. La CCAM a mis en place des remises de taxe de séjour durant plusieurs mois car les gens du voyage avaient l'interdiction de se déplacer. De plus, il n'a pas été possible de réaliser la fermeture annuelle (travaux).

Les installations illicites ont également continué à progresser durant l'année. Le constat est que la majorité de ces installations concerne des personnes du territoire.

ACTIONS 2020

- Mise en place de bacs à ordures ménagères par emplacement pour éviter les dépôts sauvages.
- Mise en place d'une convention lors d'installations illicites pour le paiement des ordures ménagères, de l'électricité et d'eau.
- Augmentation de la taxe de séjour.
- Mise en place de nouveaux équipements sur l'aire de Vic-en-Bigorre pour éviter la surconsommation de fluides.

PERSPECTIVES 2021

- Mise en place d'un logiciel commun entre les aires de Maubourguet et Vic-en-Bigorre pour faciliter la gestion.
- Réflexion sur l'agrandissement potentiel de l'aire de Vic-en-Bigorre.
- Réflexion sur les installations illicites.

CHIFFRES CLÉS

- **AIRE D'ACCUEIL DE VIC EN BIGORRE**
16 emplacements (32 caravanes)
-> taux d'occupation de 94%
- **AIRE D'ACCUEIL DE MAUBOURGUET**
8 emplacements (16 caravanes)
-> taux d'occupation de 90%
- Recettes globales pour 2020 :
91 991.83 €



- p.26 Petite enfance
- p.27 Accueils de loisirs
- P.28 Services scolaires et périscolaires
- P.29 Jeunesse



PETITE ENFANCE

LA CCAM A VOULU DIVERSIFIER LES MODES D'ACCUEIL COLLECTIF DU JEUNE ENFANT, DANS UN EFFORT CONSTANT DE SÉCURITÉ ET DE QUALITÉ DE L'ACCUEIL, TOUT EN DÉVELOPPANT LES CAPACITÉS D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE.

Nathalie ITURRIA
Élue en charge de la
sous-délégation thématique
PETITE ENFANCE
Maire de NOUILHAN



OBJECTIFS/MISSIONS

- Stabiliser et pérenniser les structures "petite enfance";
- Maintenir les professions de la petite enfance sur le territoire;
- Permettre aux familles du territoire de choisir le mode de garde adapté à leurs besoins.

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

- **2 micro-crèches** dont la gestion est déléguée à des associations Loi 1901:
 - > *Les Pitchouns* pour la micro-crèche de Tostat (10 agréments)
 - > L'ADMR de Vic-en-Bigorre pour la micro-crèche à Andrest (10 agréments).

• **2 multi-accueils** dont la gestion est déléguée à des associations :

> L'ADMR de Vic en Bigorre pour la crèche "Les *Petits Loups*" à Vic-en-Bigorre (38 agréments)

> L'Association *Au Clair de Lune* pour la crèche de Maubourguet (11 agréments).

• **1 Relais des Assistantes Maternelles (RAM)** en partenariat avec la communauté de communes Nord Est Béarn.

• **1 Lieu Accueil Enfants – Parents (LAEP)**
« *Les Petits Loups en balade* »

• Deux Maisons d'Assistants Maternelles (MAM Villenave-près-Béarn et Rabastens de Bigorre).

FAITS MARQUANTS

- Délégation de service public pour la gestion du multi-accueil et du LAEP de Vic-en-Bigorre en janvier 2020.

PERSPECTIVES 2021

- Création d'un service RAM sur le territoire Adour Madiran
- Accompagnement des structures micro-crèches et multi-accueils
- Réflexion sur la conception de repas en liaison chaude spécifique à la petite enfance.



ACCUEILS DE LOISIRS

LE FONCTIONNEMENT DU PÉRI ET DE L'EXTRASCOLAIRE A ÉTÉ SOUVENT PERTURBÉ PAR UN CONTEXTE TENDU DÛ À LA CRISE SANITAIRE. LES AGENTS ONT DÛ FAIRE PREUVE D'ADAPTABILITÉ DANS LA MISE EN PLACE DES PROTOCOLES ÉTABLIS ET LES ASSOCIATIONS N'ONT PAS PU INTERVENIR COMME ELLES LE SOUHAITAIENT DANS LES PROJETS DÉJÀ PROGRAMMÉS DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS. CECI DIT, IL EST NÉCESSAIRE DE POURSUIVRE LA MOBILISATION DÉJÀ BIEN ANCRÉE DANS LES DIVERS ACCUEILS DE LOISIRS DE MANIÈRE À POUVOIR CRÉER AUSSI DE NOUVEAUX PROJETS.

Magali LARRANG

Élue en charge la sous-délégation
thématique **AFFAIRES SCOLAIRES ET
EXTRASCOLAIRES**
Maire de **BARBACHEN**



MISSIONS / OBJECTIFS

- Permettre l'accès de toutes les familles aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).
- Accompagner les projets ALSH.
- Créer du lien entre les différents accueils de loisirs.



FAITS MARQUANTS

Liées à la crise sanitaire de la covid-19 :

- Fermetures des accueils de loisirs pendant les vacances de printemps et mise en place du Service Minimum.
- Ouverture des ALSH été 2020 avec les conditions sanitaires de la pandémie.
- Fermeture exceptionnelle de l'ALSH Labatut / Lascazères été 2020 dans le cadre du protocole sanitaire.

ACTIONS 2020

- Sensibilisation des élus à l'organisation des services péri et extrascolaire.
- Réflexion sur de nouveaux projets visant à dynamiser l'extrascolaire.

PERSPECTIVES 2021

- Développement des actions périscolaires et extrascolaires en faveur des ALSH, mise en place de nouveaux projets.
- Reprise des activités inter-centres de loisirs.
- Création d'un réseau d'intervenants et pérennisation des interventions des associations déjà présentes dans les actions périscolaires et extrascolaires.

CHIFFRES CLÉS

- 6 ALSH dont 3 en gestion associative

SERVICES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

2020, LA COVID-19 A FRAPPÉ NOTRE QUOTIDIEN. POUR LES SERVICES AUX FAMILLES, C'EST AVEC RÉSILIENCE QUE LES AGENTS DE TOUS SERVICES ONT TRAVILLÉ POUR ASSURER LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ENFANTS ACCUEILLIS.

LE TRAVAIL D'ÉQUIPE ENTRE AGENTS ET AVEC LES ÉQUIPES ENSEIGNANTES EST ESSENTIEL À L'ORGANISATION DES SERVICES ET DU TEMPS SCOLAIRE. DÉFINIR LES CONTOURS DE L'ORGANISATION SCOLAIRE FUTURE AU BÉNÉFICE DES ENFANTS ET DES BESOINS DES FAMILLES EST NÉCESSAIRE.

Véronique THIRAULT
2^{ème} Vice-Présidente - Délégation
PETITE ENFANCE ET JEUNESSE
Maire RABASTENS DE BIGORRE



MISSIONS / OBJECTIFS

- Maintenir la qualité du service périscolaire;
- Coordonner les actions "affaires scolaires",
- Mener une réflexion avec l'Inspection Académique pour un maillage territorial du tissu scolaire sur le périmètre Adour Madiran.

FAITS MARQUANTS

- Reprise de la gestion du centre de loisirs périscolaire à Andrest en régie intercommunale,
- RPI déconcentré Castelnau Rivière Basse / Madiran devient RPI concentré à Madiran (transfert de la classe de Castelnau R B à Madiran).

ACTIONS 2020

En lien avec la crise sanitaire de la Covid-19 :

- Mise en place du service minimum pendant la pandémie.
- Application des différents protocoles sanitaires.
- Accompagnement financier "écoles numériques innovantes et ruralité", "plan médiathèque" et "petits déjeuners".

PERPSECTIVES 2021

- Développement des actions périscolaires et extrascolaires en faveur des ALSH,
 - Renouvellement du projet éducatif territorial (PEDT) pour la période 2021-2024.
- 3 thématiques :
- Favoriser le bien-être de l'enfant
 - Sensibiliser à une approche citoyenne
 - Permettre l'accès à la culture
- Réflexion sur la confection des repas en liaison chaude pour les sites de restauration des écoles de la CCAM,
 - Suivi du Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL) pour le soutien des enfants en situation de handicap.

CHIFFRES CLÉS

- 107 agents communautaires
- 34 écoles dont 9 regroupées en RPI et 4 en RPI concentrés
- 1 école gérée par le SIVOM des 3 Collines
- 1 dispositif d'accueil des moins de 3 ans
- 1588 élèves
- 25 garderies
- + 2 accueils de loisirs périscolaires
- 33 sites de restauration scolaire (5 prestataires et 1 site de confection sur place)

JEUNESSE

LA JEUNESSE EST L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE.

NOUS CONSTATONS QUE LA CRISE SANITAIRE N'A PAS ÉPARGNÉ CETTE TRANCHE D'ÂGE QUI A ÉTÉ LOURDEMENT FRAPPÉE DANS SA CONFIANCE ET SON ESTIME DE SOI.

IL EST IMPORTANT D'ÉCOUTER, DE COMMUNIQUER, D'AIDER ET D'ACCOMPAGNER LES JEUNES AFIN DE LEUR PROPOSER UN SOUTIEN ET UNE INSERTION AU PLUS JUSTE PAR RAPPORT À LEURS ATTENTES QUOTIDIENNES.

DES DISPOSITIFS SERONT MIS EN PLACE POUR PERMETTRE À LA JEUNESSE DE S'ORIENTER ET D'ÊTRE INFORMÉE SUR SES DIFFÉRENTS SOUHAITS.

Julie CARASSUS-BARRAGAT
Élue - Sous-délégation JEUNESSE -
Maire de LACASSAGNE



OBJECTIFS / MISSIONS

- Diagnostiquer les besoins du territoire;
- Définir la compétence jeunesse pour la CCAM.

FAITS MARQUANTS

- Rencontre avec les partenaires "jeunesse" (Département des Hautes-Pyrénées, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et Caisse d'Allocations Familiales);
- Réunions d'élus;
- Rencontres avec des associations du territoire.

ACTIONS 2020

- Accompagnement de Rivages sur la mission d'étude du territoire,
- Service civique sur le projet de conseil intercommunal des jeunes piloté par Rivages;
- Soutien financier à la formation BEPJEPS "Activités Physiques pour tous" proposée par l'association Bigorra Sport.

PERSPECTIVES 2021

- Définition de la compétence jeunesse;
- Accompagnement de l'association Rivages et autres acteurs de la jeunesse au travers de l'Assemblée de jeunes et de missions de services civiques.



- p.31 Octav - pôle culturel
- p.32 Réseau de médiathèques
- P.33 Patrimoine
- P.34 Équipement sportif : piscine communautaire



L'OCTAV - PÔLE CULTUREL

AVEC LES MEMBRES DE LA COMMISSION, NOUS ÉLABORONS UN PROGRAMME CULTUREL À LA FOIS DANS LA SALLE DE L'OCTAV À VIC-EN-BIGORRE ET DANS LES VILLAGES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, PARTENAIRES DE L'OPÉRATION L'OCTAV EN BALADE.

Francis LELAURIN
Élu - En charge de la
sous-délégation thématique
CULTURE - Maire de TARASTEIX



OBJECTIFS / MISSIONS

- Élaboration d'une programmation culturelle à L'OCTAV et dans les villages de la Communauté de Communes :
- > 3 concerts à L'Octav
- > 15 concerts / événements délocalisés : La Balade de l'OCTAV
- Projet de développement du Cinéma auprès du jeune public et du public scolaire.
- Travail sur la communication du réseau E-FORMATION

FAITS MARQUANTS

- Mars 2020 = COVID 19 : Arrêt brutal des activités du service.

ACTIONS 2020

[Janvier - Mars]

- Concert du Nouvel An au CAC de Maubourguet
- Concert LES WAMPAS à l'Octav.
- **Mars 2020** : Transformation de l'OCTAV en Centre Médical de consultation COVID Initiative saluée par les autorités sanitaires.

[De Juin à Octobre]

- Reprise du cinéma avec protocole sanitaire et projection sur les soirées 'Bistrot' pour la période de Septembre à Décembre. Au vu des protocoles sanitaires imposés par l'État, tous les projets d'animation programmés sur 2020 ont dû être annulés.

PERSPECTIVES 2021

- Transformation de l'Octav en centre de vaccination géré dans sa totalité par les élus et agents du service.
- Travail à temps plein des 3 agents de l'OCTAV: entretien, administratif, accueil, gestion des plannings Doctolib (Médecins et Infirmiers diplômés d'État), gestion et suivi des vaccins et dotations (20 000 vaccins).
- Réouverture du cinéma en suivant le protocole sanitaire.

CHIFFRES CLÉS

• 2 Concerts

- Concert du Nouvel An au CAC de Maubourguet (200 entrées)
- Concert "LES WAMPAS" à l'Octav (480 entrées)

• Centre de consultation COVID-19

- intervention de 8 médecins et de 15 infirmières.
- 360 patients pour 430 consultations



PATRIMOINE

LA CCAM S'EST ENGAGÉE À FAIRE VIVRE LES LIEUX PATRIMONIAUX DU CHÂTEAU DE MONTANER ET DE L'ABBAYE DE ST-SEVER-DE-RUSTAN. MALGRÉ LA CRISE DE LA COVID, DES ANIMATIONS IMPORTANTES SE DÉROULENT SUR CES SITES, MONTRANT LA VOLONTÉ AFFIRMÉE DE LA CCAM D'Y ARRIVER. LE DÉBUT DE LA MISE EN LUMIÈRE DE CES BEAUX BÂTIMENTS PARTICIPERA À LEUR RAYONNEMENT. UNE ATTENTION PARTICULIÈRE EN DIRECTION DES ENFANTS DE NOS ÉCOLES PERMETTRA UNE CONNAISSANCE PLUS APPROFONDIE DE LA RICHESSE DE NOTRE PATRIMOINE.

Jean-PIERRE CURDI
 Vice-Président,
 En charge la délégation
 thématique PATRIMOINE
 Maire de SAINT-SEVER-DE-RUSTAN



OBJECTIFS / MISSIONS

- Assurer l'ouverture au public des sites patrimoniaux d'intérêt communautaire : Château de Montaner, Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan (conforter les partenariats, optimiser le fonctionnement et la communication, proposer une offre diversifiée)
 - Engager des actions de valorisation à l'échelle intercommunale
- Objectif transversal : Sensibiliser les habitants au cadre de vie

FAITS MARQUANTS

L'épidémie de coronavirus a fortement impacté l'organisation du service et l'ouverture des sites patrimoniaux. L'enjeu de cette année sans précédent fut essentiellement de concilier maintien de l'activité et sécurité des visiteurs, dans le respect d'une réglementation évolutive.

Outre l'aspect organisationnel (adaptation du calendrier et des modalités d'accueil), l'enjeu fut également budgétaire, avec notamment une diminution significative des recettes en billetterie.

ACTIONS 2020

La première action fut la mise en place d'un protocole sanitaire : désinfection régulière du mobilier, installation d'écrans de protection, mise à disposition systématique de gel hydroalcoolique, veille au respect des gestes barrière et limitation du nombre de visiteurs. Pour le bon déroulement de ces visites "privilégiées", la collectivité a souscrit à un module de réservation en ligne. En parallèle, le service a conçu des animations "sans contact" (jeu sur smartphone) pour se substituer aux animations favorisant les regroupements ou la manipulation d'objets, tels que les ateliers d'initiation.

PERSPECTIVES 2021

Le Département des Pyrénées-Atlantiques étudie l'opportunité d'une délégation de gestion du Château de Montaner (procédure de délégation de service public). De façon similaire, le Département des Hautes Pyrénées projette un appel à manifestation d'intérêt pour l'Abbaye de Saint-Sever-de-Rustan. La CCAM souhaite s'associer aux Départements propriétaires dans ces procédures qui devront contribuer au développement territorial et prendre en compte les acteurs locaux et le tissu associatif.

CHIFFRES CLÉS

- **Abbaye de Saint-Sever**
 (hors manifestations partenaires)
 1533 personnes en visite guidée
 (contre 1594 en 2019).
- **Château de Montaner**
 (hors médiévales)
 5006 visiteurs
 (contre 10017 en 2019)
 - dont 593 scolaires (3655 en 2019)
 - dont 4413 individuels (6362 en 2019).

RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES, PREMIER LIEU D'ACCÈS À LA CULTURE, PROPOSE UNE OFFRE DIVERSIFIÉE, DOCUMENTAIRE ET ANIMATION CULTURELLE POUR TOUS LES PUBLICS DU TERRITOIRE. LE RÉSEAU A DÛ S'ADAPTER À LA CRISE SANITAIRE, CONFINEMENT ET RESTRICTION D'ACCUEIL AVEC UN PROTOCOLE SANITAIRE.

Francis LELAURIN
Élu - En charge de la
sous-délégation thématique
CULTURE - Maire de TARASTEIX



MISSIONS / OBJECTIFS

• Le réseau de médiathèques a pour mission de mettre à disposition de tous les publics des collections de différents types de documents, à des fins d'éducation, d'information, de loisir et de culture. Les médiathèques mettent en oeuvre un programme d'animations qui fournit un espace public de rencontres autour de ces collections et qui facilite l'accès à la culture au plus grand nombre.

FAITS MARQUANTS

- Contrat Territoire Lecture (CTL): contractualisation avec la DRAC Occitanie pour un développement de l'action culturelle sur le territoire par des actions permettant de rompre l'isolement culturel.
- Recrutement d'un Conseiller numérique pour développer des actions de médiation visant à faciliter l'appropriation des

outils et des contenus numériques, y compris des ressources numériques culturelles.

ACTIONS 2020

- Mise en place du protocole sanitaire "Biblio Covid": désinfection et mise en quarantaine systématique des documents en retour, sens de circulation, jauges, système de comptage, etc.
- Nouveaux services: inscriptions à distance, télémaintenance pour l'utilisation des ressources numériques sur le portail Hapybiblio, heures du conte et coups de coeur en ligne sur la page Facebook, service de prêt à emporter, réservation sur les documents en rayon.
- Télétravail : catalogage et équipement des documents, corrections sur la base, préparation des animations en ligne.

PERSPECTIVES 2021

- Renforcement du partenariat avec l'association Au tour du livre : exposition et soirée littéraire sur le prix Francis Jammes, accueil d'un auteur illustrateur jeunesse (Henri Meunier) pour des rencontres avec les scolaires, animation d'un espace médiathèque avec des animations lectures intergénérationnelles.
- Premiers jalons posés pour une action culturelle plus itinérante et inclusive: bibliothèque mobile, soirées cinéma, ateliers numériques, animations EHPAD, portage à domicile.

CHIFFRES CLÉS

- Inscrits (carte à jour): 1769
Dont 0-14 ans: 481
Dont nouveaux inscrits: 292
- Prêts: 33 723 documents empruntés
Dont prêts aux collectivités (écoles, associations,...) : 6677
- Collections: 38711 documents en fonds propre, 15918 documents en dépôt de la médiathèque départementale des Hautes Pyrénées



ÉQUIPEMENT SPORTIF

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE. LA PISCINE LOUIS FOURCADE DE VIC EN BIGORRE EST LE SEUL ÉQUIPEMENT SPORTIF DÉFINI COMME D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE.

Patrick ROUCAU
Élu - Président de la commission
«ÉQUIPEMENTS SPORTIFS»
Adjoint au Maire de Vic-en-Bigorre



MISSIONS / OBJECTIFS

La construction, l'aménagement et l'entretien des équipements sportifs d'intérêt communautaire est une compétence de la CCAM. La piscine de Vic-en-Bigorre est le seul équipement défini comme d'intérêt communautaire. Cet équipement permet d'accueillir la totalité des enfants du territoire dans le cadre scolaire pour le "savoir nager", ainsi que les habitants du territoire.

FAITS MARQUANTS

La situation sanitaire a conduit la CCAM à fermer les installations durant plusieurs semaines. L'équipement a totalement été fermé le 15 mars avec l'annonce du confinement. Il a ouvert ses portes le 28 juin pour l'accueil du public et a fermé le 26 septembre. La CCAM a continué à accueillir du public scolaire jusqu'à la fin novembre. Des protocoles sanitaires ont été mis en place pour permettre ces ouvertures au public et certains services sont restés fermés comme le sauna et le hammam.

ACTIONS 2020

Mise en place de protocole sanitaire pour l'accueil des différents publics :

- Mise en place d'une gestion en régie de la buvette durant la période estivale.
- Demande de la mairie de Vic-en-Bigorre de récupérer la gestion de l'équipement. Des discussions sont en cours en commission spécifique depuis l'été 2020. Une étude financière sur les conditions de transfert a été demandée par les élus de la commission avant de se prononcer.

PERSPECTIVES 2021

- Mise aux normes des toboggans.
- Mise à jour des protocoles sanitaires en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.
- Étude pour l'amélioration thermique du grand bassin (bâche, couverture, ...)
- Réalisation de devis pour la modernisation des équipements techniques (chaufferie).

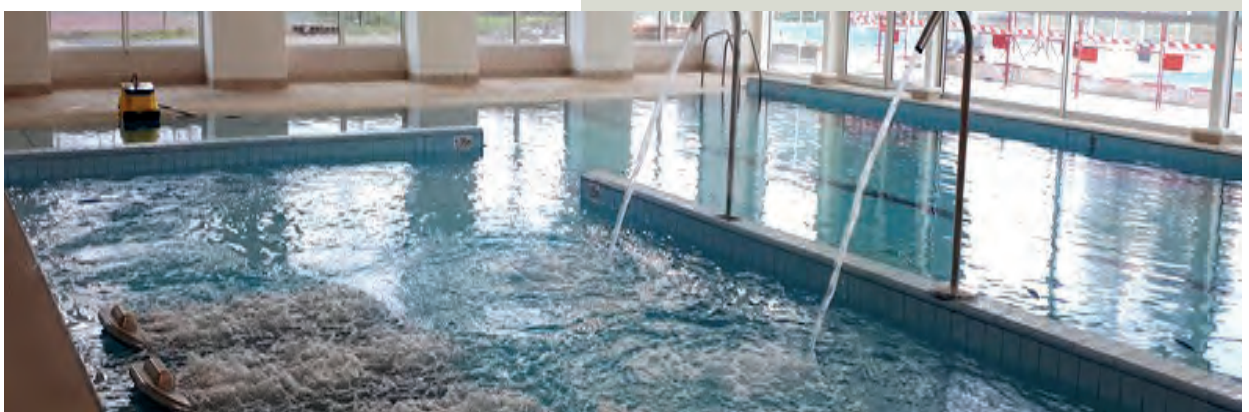
CHIFFRES CLÉS

- 5 900 entrées durant la période estivale.
Baisse de 54% de la fréquentation.

La CCAM a constaté une baisse de 60% des recettes liées aux entrées public.

- Fréquentation 2020 : 13 545 entrées
 - Scolaires : 2815
 - Public : 6 216
 - Associations : 3 956

Au-delà des restrictions sanitaires, la piscine intercommunale a vu son déficit augmenter de 17%.



p.36 Déchets

p.37 Assainissement non collectif



DÉCHETS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EXERCE LA COMPÉTENCE OBLIGATOIRE "SERVICE DE L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET ASSIMILÉS" EN DIRECT DEPUIS LE 01/01/2019. LE SERVICE, FINANCÉ PAR LA REOMI (REDEVANCE INCITATIVE), COLLECTE 81 COMMUNES EN PORTE À PORTE POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS ET EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR LE VERRE ET LE PAPIER. NOUS DEVONS VOIR LE DÉCHET COMME UN PRODUIT DE CONSOMMATION ET NON COMME UN RÉSIDU INUTILISABLE; AINSI NOUS COMPRENDRONS MIEUX L'INTÉRÊT ET LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE.

Jean-Mars LAFFITTE
 Vice-Président -
 En charge de la délégation
 thématique PÔLE ENVIRONNEMENT
 Maire de LABATUT-FIGUIÈRES



MISSIONS / OBJECTIFS

Outre la collecte au quotidien, notre mission est d'accompagner une meilleure gestion des déchets sur le territoire, d'en promouvoir la réduction à la source par des programmes de prévention et des actions pédagogiques et des animations.

CHIFFRES CLÉS

- 4 040 T, soit 151.7 kg/hab, c'est la production d'OMR en 2020
- 406 T papier, soit 15.2 kg/hab.
- 573.50 T emballages, soit 21.5 kg/hab.
- 978 T verre, soit 36.7 kg/hab.
- 5 547 T produits de déchèterie, soit 213.1 kg/hab

Le Pôle Environnement a un rôle de sensibilisation auprès des usagers pour éviter une hausse des quantités de refus de tri.

FAITS MARQUANTS

Pendant la période de confinement liée à la COVID 19, des adaptations ont été nécessaires pour assurer la continuité du service à l'utilisateur. Le ramassage des déchets en porte à porte a été maintenu avec la mise en place de :

- horaires de démarrage échelonnés pour les agents de collecte
- organisation des tournées à 2 agents
- instauration de binômes fixes

Les déchèteries ont été fermées à compter du 15/03, puis accessibles sur rendez-vous du 11/05 au 13/06.

ACTIONS 2020

A partir du 1er janvier 2020, mise en oeuvre de l'extension des consignes de tri pour permettre ainsi une amélioration des performances de tri et de recyclage sur le territoire.

Une sensibilisation a été engagée auprès des agents des cantines sur la qualité du tri (action d'éco-exemplarité).

PERSPECTIVES 2021

- Expérimentation de la collecte bi-mensuelle sur 30 communes
- Réflexion et amorce du travail sur les biodéchets
- Uniformisation de la dotation pour la collecte des emballages : tous les foyers du territoire seront équipés de containers, avec fin de l'opération de dotation en 2022
- Ouverture de nouveaux services en déchèterie : récupération cartouches d'encre, accueil des commerçants pour dépôt cartons
- 1ère phase du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- Création d'un réseau d'intervenants et pérennisation des interventions des associations déjà présentes dans les actions périscolaires et extrascolaires.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ADOUR MADIRAN EXERCE LA COMPÉTENCE EN DIRECT DEPUIS 2019 ET UN NOUVEAU RÈGLEMENT DE SERVICE A ÉTÉ VOTÉ.

LE SERVICE SE DOIT D'ÊTRE AUTONOME EN ÉQUILIBRANT SON BUDGET AVEC L'ENSEMBLE DES PRESTATIONS QU'IL PROPOSE. LES PRINCIPALES RESSOURCES SONT LES CONTRÔLES DE FONCTIONNEMENT.

Jean-Mars LAFFITTE
Vice-Président -
En charge de la délégation
thématique PÔLE ENVIRONNEMENT
Maire de LABATUT-FIGUIERES



MISSIONS / OBJECTIFS

OBJECTIF :

600 Contrôles de Fonctionnement (CF) périodiques des installations d'Assainissement Non Collectif (ANC).

MISSIONS :

- CF périodique des installations d'ANC
- CF des installations d'ANC dans le cadre d'une transaction immobilière;
- Instruction des demandes de CU, PC, DT, Réhabilitation volontaire;
- Contrôle de l'exécution des chantiers pour des installations d'ANC neuves;
- Conseil et soutien technique auprès des élus et des particuliers.

FAITS MARQUANTS

- Année COVID : Absence de CF de Mars à fin Mai > objectif atteint partiellement;
- Seulement 1,9 Équivalent Temps Plein (ETP) du 1/01/2020 au 6/08/2020;
- Reprise de 0,8 équivalent Temps Plein (ETP) le 6/08/2020 après congé maternité et parental.

ACTIONS 2020

- Communes contrôlées : Pujo, Moumou-lous, Bouilh-Devant, Trouley-Labarthe, Peyrun, Buzon, Gensac, Mansan, Siarrouy, Ségalas, Mingot;
- Mise en place du Télétravail;
- Journée organisée par le SPANC du Lizon à Trie Sur Baise : Micro système d'épuration;
- Expertise : confrontation dans le cadre d'un litige;
- Mise en place d'un soutien administratif à l'équipe technique.

PERSPECTIVES 2021

- Mise en place d'une commission d'élus : feuille de route et présentation des travaux
- Révision de la politique tarifaire de l'ensemble des prestations;
- Annualisation du coût du contrôle de fonctionnement périodique des installations d'ANC;
- Incitation à la réhabilitation et apport des solutions;
- Rencontre avec le SPANC de l'ADOUR à Bagnères de Bigorre;
- Réunion des secrétaires de mairie : rappel des pratiques et procédures.

CHIFFRES CLÉS

- 48 demandes de CU traitées
- 51 demandes de PC traitées
- 30 demandes de réhabilitation volontaire traitées
- 57 contrôles de l'exécution des chantiers pour des installations d'ANC neuve effectués
- 145 contrôles de fonctionnement des installations d'ANC dans le cadre d'une transaction immobilière
- 387 contrôles de fonctionnement périodiques des installations d'ANC

p.39 Bâtiments

p.40 Voirie

p.41 Services Techniques



BÂTIMENTS

LA FEUILLE DE ROUTE PROPOSÉE LORS DE LA MISE EN PLACE DE LA COMMISSION "BÂTIMENTS" AVEC IDENTIFICATION DES BESOINS EST RESPECTÉE. UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PLURIANNUEL A ÉTÉ ÉLABORÉ AUQUEL S'AJOUTERONT D'AUTRES PROJETS. UN DIAGNOSTIC CONCERNANT LES FRAIS DE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE SUR LES BÂTIMENTS CONCERNÉS A ÉTÉ ENTREPRIS. LA BONNE COOPÉRATION ENTRE L'AGENT EN CHARGE DES BÂTIMENTS ET L'ÉLU RÉFÉRENT PERMET UNE BONNE CONNAISSANCE DES DOSSIERS EN COURS.



Roland DUBERTRAND
Vice-Président
En charge de la délégation
SERVICES TECHNIQUES -
BÂTIMENTS - VOIRIE
Maire de MONFAUCON

Michel MENONI
Élu - En charge de la sous-
délégation thématique
BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES
Maire de LIAC



MISSIONS / OBJECTIFS

L'objectif est de permettre aux services de la CCAM d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions possibles avec une mission de conseil et d'entretien du patrimoine existant.

Le travail est réalisé en collaboration avec les différents utilisateurs des bâtiments.

FAITS MARQUANTS

L'année 2020 a permis de terminer le programme d'investissement lancé au début du mandat précédent avec la création et/ou la rénovation de plusieurs bâtiments.

Un travail important a été mené sur le bâtiment Tujague, zone de la Herry à Vic-en-Bigorre, avec les différents partenaires, pour que ce dernier réponde aux normes en vigueur.

ACTIONS 2020

- Durant l'année 2020, la commission "bâtiments" a travaillé sur l'élaboration d'un programme d'investissement pour l'année 2021.
- Réalisation des derniers travaux engagés les années précédentes sur la Maison de Santé à Vic-en-Bigorre, le pôle intergénérationnel à Rabastens de Bigorre, le groupe médical de Maubourguet, la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) de Villenave-près-Béarn.
- Réalisation des travaux de mise aux normes et de modernisation dans le bâtiment Tujague permettant l'accueil d'une nouvelle entreprise.

PERSPECTIVES 2021

- Réalisation du plan d'investissement avec des travaux sur les bâtiments suivants : réfection de la toiture de la médiathèque de Vic-en-Bigorre, rénovation totale du pôle agroalimentaire à Maubourguet, amélioration des locaux de Tecknimed de Vic-en-Bigorre.
- Proposition d'un programme pluriannuel d'investissement sur le patrimoine.
- Réflexion sur la mise en place d'actions d'économie d'énergie.
- Travaux en partenariat avec les communes et l'Agence Départementale d'Accompagnement aux Collectivités des Hautes-Pyrénées (ADAC 65).

CHIFFRES CLÉS

75 bâtiments répartis ainsi :

- 35 écoles dont 2 propriété de la CCAM.
- 40 bâtiments propriété de la CCAM liés aux compétences.
- Intégration et suivi des bâtiments du pôle environnement.

VOIRIE

LES OBJECTIFS INITIALEMENT PRÉVUS POUR L'ANNÉE 2020 N'ONT PU ÊTRE TENUS COMPTE TENU DE LA CRISE COVID ET DU DÉCALAGE DES ÉLECTIONS. LES TRAVAUX DE GOUDRONNAGE DEVANT ÊTRE RÉALISÉS PRINCIPALEMENT EN PÉRIODE CHAUDE ET SÈCHE, ILS SONT REPORTÉS AU PRINTEMPS 2021. LES INCERTITUDES FINANCIÈRES LIÉES À LA PANDÉMIE NOUS ONT AUSSI INCITÉS À LA PRUDENCE.



Roland DUBERTRAND
Vice-Président
Maire de MONFAUCON
En charge la délégation
SERVICES TECHNIQUES -
BÂTIMENT ET VOIRIE.

Joël LACABANNE
Élu - En charge de la sous-
délégation thématique VOIRIE



MISSIONS / OBJECTIFS

La compétence "création, aménagement et entretien de la voirie" ne s'exerce que sur une partie du territoire correspondant aux périmètres des anciennes communautés de communes de Maubourguet et de Rabastens de Bigorre.

La CCAM a défini un intérêt communautaire pour le classement de ces voies et les travaux qui lui incombent.

CHIFFRES CLÉS

- 160 km de voirie définis d'intérêt communautaire.
- 43 communes ayant transféré une partie des voies communales.

FAITS MARQUANTS

L'année 2020 pour la thématique "Voirie" a été marquée par le soutien financier d'une partie des communes à la CCAM en prenant à leur charge les travaux d'entretien des banquettes des chaussées. La totalité des communes concernées a participé à ces dépenses atténuant très fortement celles de la CCAM. Cette participation exceptionnelle ne concernait que l'année 2020 et la CCAM assumera de nouveau ces dépenses en 2021.

ACTIONS 2020

- Prise en charge exceptionnelle des travaux d'épaveuse et banquetteuse par les communes en soutien à la CCAM lié à la crise sanitaire.
- Le programme d'investissement des travaux a été également reporté sur l'année 2021.

PERSPECTIVES 2021

- Réflexion autour de la gestion des passages des épaveuses et banquetteuses avec les communes.
- Rattrapage de l'investissement prévu en 2020 et réalisation de 50% de l'investissement prévu en 2021.
- Travail sur la définition des besoins financiers sur cette compétence en fonction de l'évolution des subventions.
- Travail sur la répartition de la prise en charge des travaux entre les mairies et la CCAM.



SERVICES TECHNIQUES

MALGRÉ LES COMPLICATIONS EN TOUT GENRE LIÉES AU COVID (PERSONNELS AFFECTÉS, DÉCALAGE HORAIRE D'EMBAUCHE, ETC.), NOS AGENTS TECHNIQUES ONT PU RÉALISER UNE GRANDE PARTIE DES TRAVAUX QUI LEURS ONT ÉTÉ CONFIAVÉS AVEC, BIEN SÛR, UN PEU DE RETARD. ILS ONT SU MALGRÉ TOUT MENER À BIEN LES GROS CHANTIERS 2020 COMME LE NOUVEAU LOCAL TECHNIQUE DE VIC OU LA RÉHABILITATION DU BÂTIMENT TUJAGUE.

Roland DUBERTRAND
Vice-Président
En charge la délégation
SERVICES TECHNIQUES -
BÂTIMENT ET VOIRIE
Maire de MONFAUCON



MISSIONS / OBJECTIFS

Les services techniques de la CCAM réalisent en priorité l'aménagement et l'entretien des espaces et bâtiments de la CCAM nécessaires à l'exercice de ses compétences, y compris les bâtiments scolaires mis à disposition par les mairies. La CCAM, ayant – dans le cadre de ses missions – développé des moyens techniques, peut intervenir pour le compte de ses communes membres pour des travaux définis au préalable.

FAITS MARQUANTS

L'année 2020 a été marquée, en raison des conditions sanitaires, par la mise en place de plusieurs organisations internes ne facilitant pas l'ordonnancement des travaux. Néanmoins l'équipe technique a fortement été mobilisée à la réalisation de travaux de nettoyage et d'entretien sur le bâtiment Tujague à Vic-en-Bigorre.

La CCAM a également investi dans un nouveau local à Vic-en-Bigorre répondant aux besoins du service en mutualisant l'équipement entre plusieurs équipes techniques.

ACTIONS 2020

- Achat d'un local de 1500m² pour l'installation de l'équipe technique du secteur de Vic-en-Bigorre et du garage mécanique.
- Intervention dans divers bâtiments communautaires dont le bâtiment Tujague pour le vider avant travaux suite à la liquidation judiciaire.
- Rattrapage important de l'entretien des espaces verts suite au confinement du mois de mars.
- Soutien aux équipes de collecte d'ordures ménagères durant le 1er confinement.
- Récupération de l'entretien de certaines zones communautaires en régie (zone d'activité), arrêt des contrats de sous-traitance.

PERSPECTIVES 2021

- Installation de l'équipe technique du secteur de Vic-en-Bigorre dans les nouveaux locaux des services techniques à côté du Pôle Environnement à Vic-en-Bigorre.
 - Réalisation d'un règlement d'intervention dans les communes du territoire.
- La totalité des communes va être visitée pour redéfinir les espaces à entretenir.
- Travaux de rénovation en régie sur divers bâtiments comme les travaux de démolition du pôle agroalimentaire de Maubourguet, aménagement d'un bureau au groupe médical de Rabastens de Bigorre, rénovation des sanitaires de l'école Pierre Guillard de Vic-en-Bigorre.

CHIFFRES CLÉS

- Intervention dans 61 communes sur 72 sur l'année 2020.
- 24 agents techniques composent l'équipe d'entretien des espaces verts et des bâtiments.
- 3 secteurs d'intervention définis sur Maubourguet, Vic-en-Bigorre et Rabastens de Bigorre.

ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'EPCI

- p.43 Communication
- p.44 Transparence vie politique
- p.45 Ressources humaines
- p.47 Finances / SFACT

PARTIE

7



COMMUNICATION

FONCTION TRANSVERSALE AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ, LE SERVICE COMMUNICATION ASSURE LE LIEN ENTRE LES ÉLUS, LES SERVICES ET LEURS DIFFÉRENTS PUBLICS INTERNES ET EXTERNES, POUR SERVIR LE PROJET DE LA COLLECTIVITÉ.

Christian BOURBON
Élu - Président de la commission
COMMUNICATION
Maire de LASCAZÈRES



FAITS MARQUANTS 2020

- Crise sanitaire COVID-19
- Période préélectorale en vue des élections municipales et communautaires de 2020
- Installation du nouveau conseil communautaire en juillet 2020

ACTIONS 2020

[Com' Interne]

- Guide destiné aux nouveaux élus
- Refonte de l'espace extranet

[Com' Externe]

- Campagne d'attractivité -

SANTÉ : Campagne de communication auprès des jeunes médecins
Production vidéo - création et animation page facebook - campagnes sponsorisées sur les réseaux sociaux - espace Web dédié au projet de santé Adour Madiran.

ÉCONOMIE : Campagne de communication auprès des entrepreneurs et porteurs de projets - Production vidéo territoriale et média presse 3^e cahier La Dépêche - campagnes sponsorisées sur les réseaux sociaux.

CAMPAGNE
ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE :
3^e Cahier La Dépêche
Potentiel cible : 844 074 personnes
sur 10 départements - 15/12/2020



- Autres actions -

- [COVID-19] Communication sur l'organisation des services et le fonctionnement de la collectivité en période de crise sanitaire ;
- Refonte partielle du site internet de la collectivité ;
- Réalisation de divers imprimés (affiches, flyers, guides, lettres d'info...) pour les différents services communautaires (France Services, réseau de Médiathèques, patrimoine, piscine, pôle environnement, services scolaires, péri et extrascolaires...);
- Réalisation du GUIDE COMM' destiné aux services communautaires ;
- Refonte de l'agenda du territoire ;
- Mise en place solution numérique pour les inscriptions scolaires en ligne.

PERSPECTIVES 2021

- Actions de communication - réglementaires et supplétives - mises en oeuvre dans le cadre de l'enquête publique prévue en février 2021, relative au projet d'élaboration du PLUi Adour Madiran.
- Réseau d'affichage : déployer le réseau d'affichage existant sur les centre-bourgs de Maubourguet et de Rabastens de Bigorre;
- Signalétique : finaliser l'identification des services et des bâtiments communautaires
- Animer les outils et les supports existants;
- Campagnes de communication : «projet santé Adour Madiran» et «Dépôts déchets sauvages».

CHIFFRES CLÉS

• SITE INTERNET (chiffres 2020)

63 242 sessions en 2020

38 362 visiteurs uniques

(+50% par rapport à 2018)

• Facebook : 1200 abonnés

dont 71% Femmes et 29 % Hommes

Scannez moi !!

Agir et entreprendre
dans un cadre de vie privilégié.

Clip vidéo -
Promotion du territoire



TRANSPARENCE VIE POLITIQUE

LA GOUVERNANCE D'UN TERRITOIRE DOIT RÉPONDRE AUX BESOINS DE SA POPULATION. SA COMPLEXITÉ NÉCESSITE DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE EN ARTICULANT LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE (ENGAGEMENTS DES ÉLUS) ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE (ÉCLAIRAGES CITOYENS). AU FINAL, LES PROCESSUS DE DÉCISION DOIVENT ÊTRE COMPRIS PAR TOUS, GAGE DE CONFIANCE EN L'ACTION PUBLIQUE. LA COMMISSION EST GARANTE DE CETTE TRANSPARENCE. ELLE S'APPUIE SUR LA COMMISSION "COMMUNICATION" POUR DIFFUSER LES DÉCISIONS PRISES.

Frank BOCHER

Élu - Président de la commission
TRANSPARENCE & VIE POLITIQUE
Maire de PONSON-DEBAT-POUTS



OBJECTIFS / MISSIONS

- Rechercher un système de construction des décisions stratégiques alliant efficacité de l'action locale /satisfaction des besoins de la population
- Favoriser la confiance et la compréhension des administrés en l'action communautaire
- Mettre en œuvre une démarche participative pour construire les projets structurants
- Renforcer la communication des décisions prises avec une volonté de transparence.

FAITS MARQUANTS

[Juin 2020]

- Création de la commission ex nihilo composée d'élus communautaires sur la base du volontariat;
- Définition des contours des axes d'intervention de la commission autour des notions de «transparence», «gouvernance» et «participation»;
- Élaboration de la feuille de route de la commission 2020-2023 (détermination des axes d'intervention).

ACTIONS 2020

- Mise en place d'une démarche de travail

et d'animation participative de la commission;

- Définitions partagées des termes, objet de la commission
- Élaboration des axes de travail de la commission;
- Définition des périmètres d'intervention de la commission «Transparence, Gouvernance, Participation» vis à vis de la commission «Communication»;
- Reprise du contenu du Règlement Intérieur de la CCAM adopté en séance du Conseil Communautaire du 8 octobre 2020 (pas d'enjeu majeur dans les observations formulées => en attente de nouvelles modifications notoires pour en reprendre le contenu).

PERSPECTIVES 2021

- Élaboration d'une grille opérationnelle d'aide à la décision sur des sujets stratégiques pour faciliter le travail et le positionnement des élus communautaires;
- Choix des sujets/commissions pour expérimenter la grille;
- Définition des règles de la transparence (sujets, instances, outils, ...);
- Réflexion sur la mise en place d'une structuration facilitant la participation citoyenne (ex : conseil de développement communautaire ou autre);
- Révision du règlement intérieur du conseil (2022).

CHIFFRES CLÉS

- 2 commissions en 2020 composées de 14 délégués communautaires + le Président et 8 Vice-présidents de la CCAM
- Fixation de la feuille de route sur les 3 premières années du mandat avec bilan à mi-parcours
- Identification des 4 instances de démocratie représentative (commissions, bureau communautaire, conférence des Maires et Conseil communautaire), 1 instance de démocratie participative existante (conseils municipaux) et 1 à créer ("conseil de développement")

RESSOURCES HUMAINES.

LORS DE LA FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE 2017 ET LA CRÉATION DE LA CCAM L'OBJECTIF PREMIER DE LA POLITIQUE RH A ÉTÉ L'HARMONISATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS DES DIFFÉRENTES INTER-COMMUNALITÉS. CE TRAVAIL A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE DEPUIS 2017 DANS LE BUT DE NIVELER VERS LE HAUT LA POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES DE LA COLLECTIVITÉ.

EN 2020, LA CRISE DU COVID N'A PAS PERMIS DE FOURNIR UN TRAVAIL AUSSI APPROFONDI QUE SOUHAITÉ

Bernard ROUSSIN
Président de la commission
RESSOURCES HUMAINES
Maire d' ANSOST



Les agents de la Communauté de Communes Adour Madiran, dans leur grande majorité (80%), sont soit titulaires de la fonction publique territoriale, soit stagiaires et donc en possibilité d'être titularisés au terme de leur période de stage, si celle-ci s'avère concluante. Les agents non titulaires représentent 18% des salariés (12% en CDD et 6% en CDI).

La politique actuelle en matière de ressources humaines est de conserver une masse salariale constante. En cas de départ en retraite ou d'éventuels remplacements, la première option envisagée est de regarder en interne si des agents à temps non complet peuvent intervenir. Le recrutement de nouveaux agents ne vient qu'en dernière option.

FAITS MARQUANTS 2020

- Crise sanitaire COVID-19
- Généralisation du télétravail

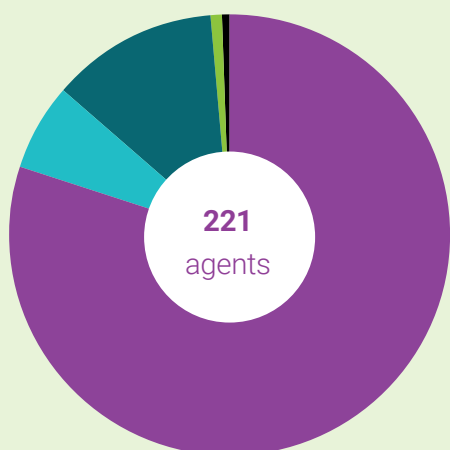
ACTIONS 2020

- Intégration des secrétaires médicales du groupe médical de Rabastens (2 agents à 35h00) au 1er janvier 2020
- Recrutement d'un agent d'entretien pour le groupe médical de Rabastens
- Intégration des secrétaires médicales de la maison de santé de Vic-en-Bigorre (3 agents à temps non complet) au 1er juin 2020
- Augmentation du temps de travail d'un agent d'entretien avec l'entretien des parties communes de la maison de santé de Vic en Bigorre (9h=>27h50)
- Renforcement des équipes des Espaces France Services
- Avancements de grade pour 8 agents de la collectivité

PERSPECTIVES 2021

- Harmonisation de l'action sociale (suite à l'intégration des agents du Pôle environnement) :
- Étude de la participation employeur sur la santé
- Étude de l'extension du CNAS/chèque cad'hoc
- Développement de l'action sociale
- Mise en place de jours de récupération de temps de travail (RTT)
- Formation :
 - Mise en place d'un plan de formation
 - Définition de critères pour la prise en charge des frais liés à la formation
 - Compte professionnel de formation (CPF)
- Définition des Lignes Directrices de Gestion (LDG) .

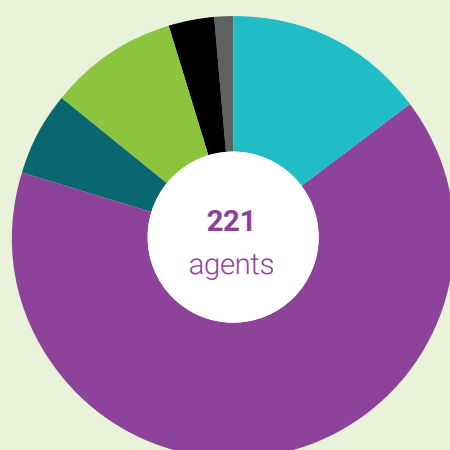
RÉPARTION DES AGENTS PAR STATUT



- Fonctionnaires titulaires et stagiaires - 177 agents - 80 %
- Agents non titulaires permanents (CDI) - 14 agents - 6 %
- Apprentis - 1 agent
- Agents en contrats aidés - 2 agents
- Agents non titulaires - CDD - 27 agents - 12 %

Données au 31.12 2020

RÉPARTION DES AGENTS PAR FILIÈRE



- Filière technique - 144 agents - 65 %
- Filière administrative - 33 agents - 15 %
- Filière animation - 21 agents - 10 %
- Filière sociale - 14 agents - 6 %
- Filière culturelle - 7 agents - 3 %
- Filière sportive - 2 agents - 1 %

Données au 31.12 2020

COÛT DE LA MASSE SALARIALE PAR SERVICE

| | 2019 | 2020 |
|--------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Dépenses de personnel - 012 : | 6 655 371,00 € | 6 647 343,00 € |
| - Budget Principal | 5 019 421,00 € | 5 158 612,00 € |
| - Centre multimédia | 102 674,00 € | 104 635,00 € |
| - Budget Ordures Ménagères | 1 444 611,00 € | 1 305 765,00 € |
| - Budget SPANC | 88 665,00 € | 78 331,00 € |

Données au 31.12 2020

FINANCES

Les deux dernières années du mandat précédent se sont inscrites dans la continuité du programme 2017 :

- Solidarité
- Cohésion territoriale
- Neutralisation fiscale

Pour autant, cela n'a pas gêné la transformation profonde des finances de l'intercommunalité.

TRANSFORMATION STRUCTURELLE :

L'organisation budgétaire de la Communauté de Communes s'est adaptée à la volonté politique menée pour combler les besoins du territoire et ainsi le rendre plus attractif :

1. Reprise des compétences « Élimination des déchets des ménages et déchets assimilés » et « Service Public d'assainissement Non Collectif » suite à la dissolution du Syndicat Val d'Adour Environnement = Création du Budget SPANC et intégration des données comptables OM dans le budget Ordures Ménagères créé en 2018 pour la REOMI.
2. Fusion des budgets Hôtels d'Entreprises Vic-en-Bigorre et Rabastens pour une meilleure lisibilité et recherche d'amélioration de productivité = 1 budget Hôtel d'entreprises.
3. Création en 2020 d'un Budget spécifique pour attirer des médecins salariés sur le territoire = Budget Centre de Santé.

TRANSFORMATION ORGANISATIONNELLE :

Le traitement de la dépense dans le secteur public local implique des échanges constants entre les services de la Communauté de Communes Adour Madiran et la trésorerie de Maubourguet. Pour accélérer et sécuriser ces échanges, il existe une autre forme de fonctionnement partenarial : le service facturier, dit SFACT.

Lancé au mois de novembre 2019, à l'issue d'un travail de plusieurs mois entre la DGFiP et la communauté de communes, le nouveau service facturier (SFACT), sis dans les locaux de la Trésorerie de Maubourguet est le dixième en France.

BUDGET 2020 ADAPTÉ AU VU DU CONTEXTE SANITAIRE :

Dès le début de la pandémie, les élus de la Communauté de Communes ont décidé de soutenir les entreprises locales durement impactées.

L'économie touristique, le commerce et l'artisanat de proximité, la culture, l'évènementiel ainsi que l'ensemble des activités sportives et de loisirs sont particulièrement fragilisés. Ces secteurs d'activités, dont l'équilibre est aujourd'hui menacé, sont essentiels à la vitalité et à l'attractivité du territoire.

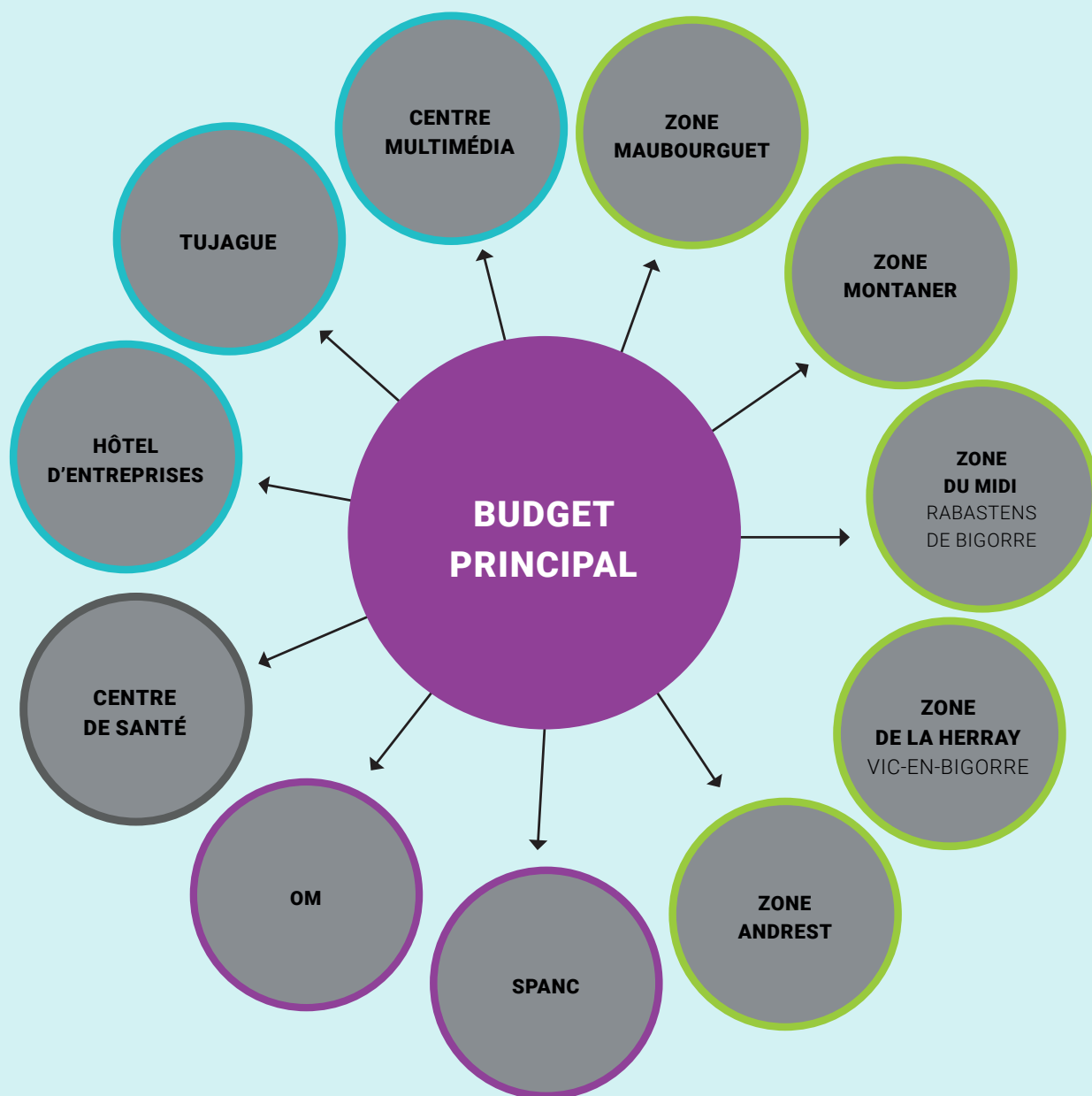
Dès lors, la CCAM - mobilisée aux côtés de l'État et de la Région Occitanie - a pris des mesures fortes pour soutenir les entreprises (dégrèvement exceptionnel de la CFE, Fonds L'OCCAL, exonération de loyers sur les installations communautaires) mais également pour les inciter à se développer avec le règlement d'aide à l'immobilier d'entreprises où, là encore, la CCAM et la Région s'engagent.

La vie de la Communauté de Communes et des communes ne s'est pas arrêtée pour autant : installation de nouvelles équipes municipales puis communautaire, mise en place d'un centre de dépistage COVID à Vic-en-Bigorre, création d'un centre de santé à Vic-en-Bigorre mais aussi continuité des actions engagées.

Frédéric RÉ
Président de la CCAM
et Président de la commission
FINANCES



ORGANISATION BUDGÉTAIRE



RÉSULTATS 2020 DES BUDGETS

| 2020 | INVESTISSEMENT | | FONCTIONNEMENT | |
|------------------------------------|----------------|----------------|-----------------|-----------------|
| | DÉPENSES | RECETTTES | DÉPENSES | RECETTTES |
| Budget Principal | 2 028 375,47 € | 2 256 659,24 € | 11 118 190,57 € | 11 870 840,12 € |
| Centre multimédia | 67 619,05 € | 122 883,27 € | 282 564,76 € | 286 050,55 € |
| Hôtel d'entreprises Vic | 873 071,34 € | 709 013,77 € | 347 261,50 € | 361 477,83 € |
| Centre de Santé | - | - | - | - |
| Tujague | 203797,72 € | 611 000,00 € | 358 406,18 € | 390 932,87 € |
| Ordures Ménagères | 517 821,67 € | 440 031,34 € | 3 527 439,77 € | 3 640 914,81 € |
| SPANC | 22 799,67 € | 1 271,94 € | 92 104,56 € | 115 459,89 € |
| Zone Du Bosquet - Andrest | 9 276,25 € | 70 839,11 € | 24 397,65 € | 24 397,65 € |
| Zone de La Herray - Vic en bigorre | 80 717,00 € | 80 717,00 € | 110 972,18 € | 110 972,18 € |
| Zone du Louet - Montaner | 34 036,65 € | 34 036,65 € | 34 036,65 € | 34 036,65 € |
| Zone du Marmajou - Maubourguet | 30 821,01 € | | 15 001,57 € | 15 001,57 € |
| Zone du Midi - Rabastens | 7 408,49 € | 7 408,49 € | 7 408,49 € | 7 408 49 € |
| Total général | 3 875 744,25 € | 4 333 860,27 € | 15 917 783,88 € | 16 857 492,11 € |
| Résultat global par section | | | | |
| | 458 116,02 € | | 939 708,23 € | |

Soit un excédent global pour 2020 de 1 397 824.25€

SITUATION DES BUDGETS FIN 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| BUDGET PRINCIPAL | RÉSULTAT FIN 2019 | RÉSULTAT 2020 | RÉSULTAT A AFFECTER |
|------------------------------------|---------------------|---------------------|-----------------------|
| Budget Principal | 860 933,75 € | 752 649,55 € | 1 613 583,30 € |
| Centre multimédia | - 1 046,20 € | 3 485,79 € | 2 439,59 € |
| Hôtel d'entreprises Vic | 23 936,45 € | 14 216,33 € | 38 152,78 € |
| Centre de Santé | | | |
| Tujague | - 87 848,69 € | 32 526,69 € | - 55 322,00 € |
| Ordures Ménagères | 9 431,88 € | 113 475,07 € | 122 906,92 € |
| SPANC | 34 122,18 € | 23 354,83 € | 57 477,01 € |
| Zone Du Bosquet - Andrest | | | |
| Zone de La Herray - Vic en bigorre | | | |
| Zone du Louet - Montaner | | | |
| Zone du Marmajou - Maubourguet | | | |
| Zone du Midi - Rabastens | | | |
| Total général | 839 529,37 € | 939 708,23 € | 1 779 237,60 € |

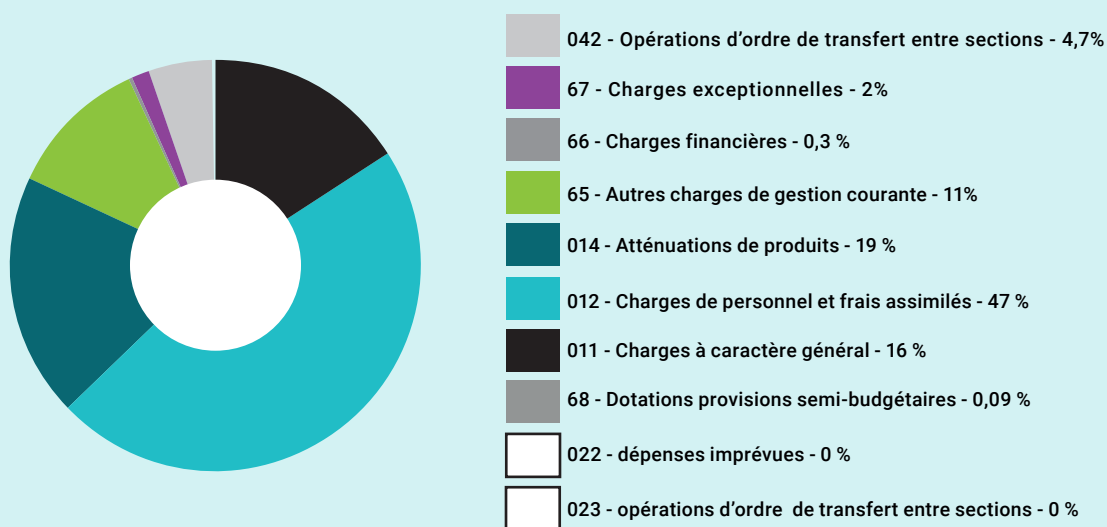
SECTION D'INVESTISSEMENT (ne tient pas compte des restes à réaliser)

| BUDGET PRINCIPAL | RÉSULTAT FIN 2019 | RÉSULTAT 2020 | RÉSULTAT A AFFECTER |
|------------------------------------|-------------------------|-------------------|-------------------------|
| Budget Principal | - 818 117,28 € | 228 283,77 € | - 589 833,51 € |
| Centre multimédia | 34 836,25 € | 55 264,22 € | 90 100,47 € |
| Hôtel d'entreprises Vic | - 1 182 474,20 | - 164 057,57 | - 1 346 531,77 |
| Centre de Santé | - | - | - |
| Tujague | - | 407 202,28 € | 407 202,28 € |
| Ordures Ménagères | 87 848,69 € | 32 256,69 | 55 322,00 € |
| SPANC | 30 128,09 € | 21 528,20 € | 8 599,89 € |
| Zone Du Bosquet - Andrest | 61 562,86 € | 61 562,86 € | - |
| Zone de La Herray - Vic en bigorre | - | - | - |
| Zone du Louet - Montaner | - | - | - |
| Zone du Marmajou - Maubourguet | 45 240,48 € | -30 824,01 € | 14 416,47 € |
| Zone du Midi - Rabastens | - | - | |
| Total général | - 2 039 798,21 € | 568 430,04 | - 1 471 368,17 € |

LES DONNÉES DU BUDGET PRINCIPAL

L'année 2020 est la première année de stabilisation des compétences depuis sa création. Toutefois l'exécution budgétaire a été marquée par la crise sanitaire et les confinements successifs.

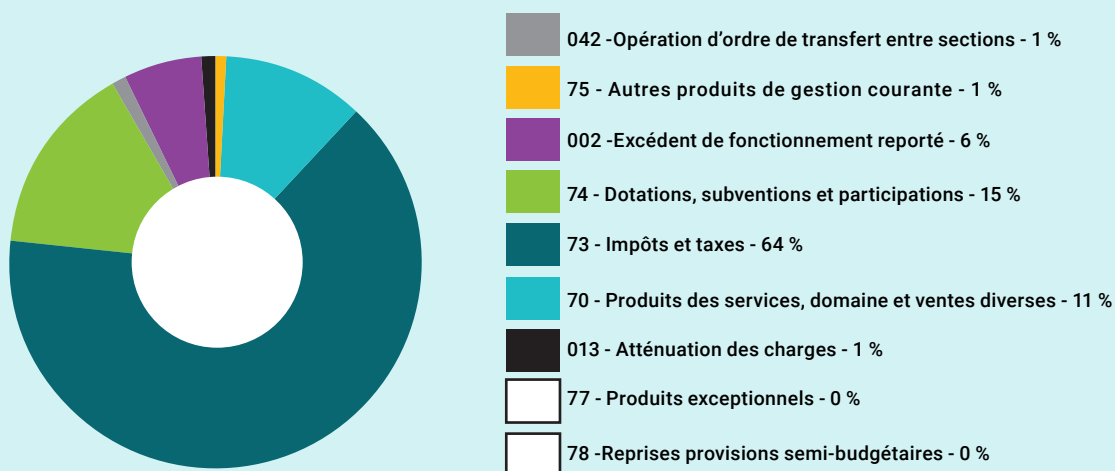
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE :



NOMBRE DE MANDATS RÉALISÉS :

- 4 857 mandats et 199 mandats d'annulation

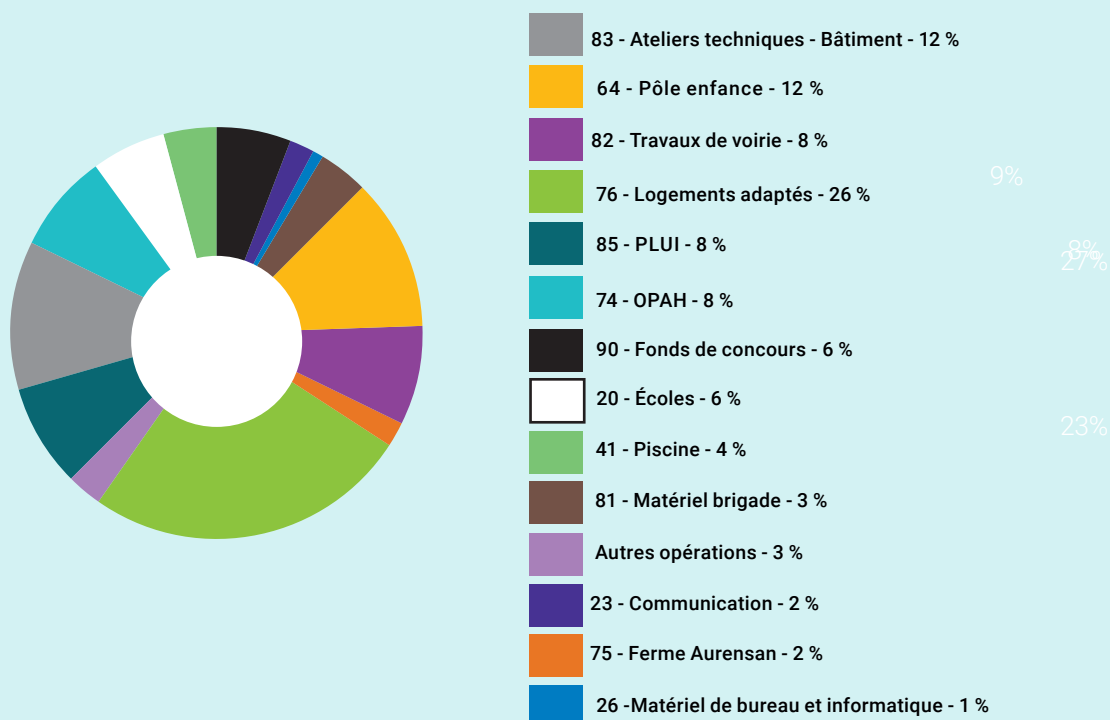
RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE :



NOMBRE DE TITRES RÉALISÉS :

- 7 796 titres et 28 titres d'annulation

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR OPÉRATION :



Focus sur les principales opérations :

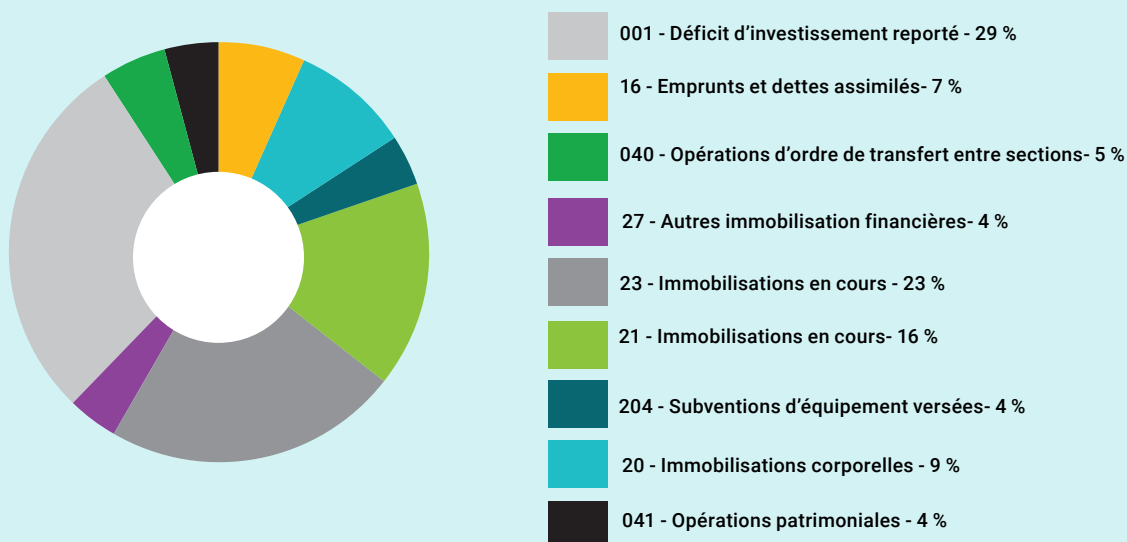
| | | |
|----|------------------------------|--------------|
| 20 | Écoles | 88 237,81 € |
| 41 | Piscine | 54 721,05 € |
| 64 | Pôle enfance | 179 799,33 € |
| 74 | OPAH | 125 161,00 € |
| 74 | Logements adaptés | 403 449,18 € |
| 83 | Atelier technique - bâtiment | 179 540,00 € |
| 85 | PLUI | 130 794,00 € |
| 90 | Fonds de concours | 86 327,25 € |

DETTE DU BUDGET

CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2020 : **1 110 124,88 €**

Fin des emprunts : deux en 2021, un en 2023, un en 2025, un en 2027, un en 2030.

RECETTES D' INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE :



DÉCISIONS MODIFICATIVES

LORS DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE, 2 DÉCISIONS MODIFICATIVES ONT ÉTÉ DÉLIBÉRÉES EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- Une pour le virement de crédit de l'opération "logements adaptés" vers le "pôle enfance"
- Une pour l'étalement des charges COVID

EFFET DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE BUDGET PRINCIPAL :

La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a eu un effet considérable sur le fonctionnement des services de la collectivité. Ainsi les services suivants ont connu une activité restreinte :

- piscine;
- services périscolaires et les centres de loisirs;
- services scolaires;
- service patrimoine.

PERSPECTIVES 2021

**LE BUDGET 2021 S'ÉTABLIRA EN CONSERVANT LES TAUX DE FISCALITÉ
VOTÉS JUSQU'À PRÉSENT.**

LES DONNÉES DU BUDGET DU CENTRE MULTIMÉDIA



Ce budget correspond à l'activité du Service Public Industriel et Commercial exercé dans le bâtiment « Centre Multimédia ».

Ce service propose un Cinéma, un réseau de Formation à distance, la location de salle à des manifestations culturelles.

• CHIFFRES CLÉS DU BUDGET

| DÉPENSES FONCTIONNEMENT | RECETTES FONCTIONNEMENT |
|--|--|
| 282 564,76 € | 286 050,55 € |
| 011 - Charges de fonctionnement : 109 950,00 € | 70 - Produits des services : 18 206,02 € |
| 012 - Charges de personnel : 104 635,35 € | 74 - Subvention exploitation : 32 230,50 € |
| Ecritures ordres : 67 893,27 € | 77 - Produits exceptionnels : 165 353,70 € |

NOMBRE DE MANDATS ET DE TITRES RÉALISÉS

- 345 mandats et 10 mandats d'annulation
- 80 titres et 4 titres d'annulation

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Lors de l'exercice budgétaire, 1 décision modificative a été délibérée en conseil communautaire :

- COVID : Reprise du résultat d'investissement capitalisé

EFFET DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE BUDGET DU CENTRE MULTIMÉDIA

La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 a mis à l'arrêt la totalité des services de ce budget à partir du 1er confinement.

Le bâtiment en 2020 a été transformé en un centre de dépistage COVID19

PERSPECTIVES 2021

La reprise des activités est intégrée dans l'élaboration des budgets en juin pour le cinéma et en septembre pour l'OCTAV. Un centre de vaccination occupera le bâtiment durant une partie de l'année 2021

LES DONNÉES DU BUDGET DE L'HÔTEL D'ENTREPRISES DE VIC



Ce budget comporte les écritures relatives aux bâtiments générant des revenus :

- hôtel d'entreprises hébergeant l'entreprise TECKNIMED à Vic-en-Bigorre
- hôtel d'entreprises de Rabastens de Bigorre (3 entreprises)
- hôtel d'entreprises industriel N°2 (4 entreprises) de Vic-en-Bigorre
- centre Multiservices d'Andrest
- hôtel d'entreprises Tertiaire de Vic (2 entreprises)
- 2 Groupes médicaux (Rabastens et Maubourguet) + Maison de Santé Pluridisciplinaire à Vic-en-Bigorre
- ancien super U de Maubourguet réhabilité en pôle agro-alimentaire

• CHIFFRES CLÉS DU BUDGET

| DÉPENSES FONCTIONNEMENT | RECETTES FONCTIONNEMENT |
|--|--|
| 347 261,50 € | 361 477,83 € |
| 011 - Charges de fonctionnement : 153 217,75 € | 70 - Produits des services : 16 511,09 € |
| 012 - Charges de personnel : 62 494,74 € | 75 - Autres produits de gestion : 298 536,35 € |
| Ecritures ordres : 107 506,87 € | 77 - Produits exceptionnels : 3 254,27 € |

| DÉPENSES D'INVESTISSEMENT | RECETTES D'INVESTISSEMENT |
|---|--|
| 829 537,34 € | 601 506,90 € |
| 40 - Maison de santé VIC : 346 088,51 € | 40 - Maison de santé VIC : 107 093,00 € |
| 41 - Groupe médical de RABASTENS : 170 359,67 € | 41 - Groupé médical MAUBOURGUET : 174 758,90 € |
| Remboursement d'emprunts : 111 833,10 € | 31 - Auberge de Montaner : 213 075,00 € |

NOMBRE DE MANDATS ET DE TITRES RÉALISÉS

- 515 mandats et 17 mandats d'annulation
- 442 titres et 14 titres d'annulation

DETTE DU BUDGET

CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2020 : **1 335 663,40 €**

Dettes cumulées des budgets Hôtels entreprises VIC + RABASTENS (budgets fusionnés en 2020).

PERSPECTIVES 2021

Les efforts seront concentrés sur l'appel des subventions notifiées mais non encaissées.

LES DONNÉES DU BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES



• CHIFFRES CLÉS DU BUDGET

| DÉPENSES FONCTIONNEMENT | RECETTES FONCTIONNEMENT |
|--|---|
| 3 527 439,77 € | 3 640 914,80 € |
| 011 - Charges de fonctionnement : 1 743 898,58 € | 70 - Produits des services : 3 447 720,35 € |
| 012 - Charges de personnel : 1 305 765,55 € | 75 - Subvention exploitation : 77 688,57 € |
| Ecritures ordres : 346 522,83 € | |

NOMBRE DE MANDATS ET DE TITRES RÉALISÉS

- 1 010 mandats et 31 mandats d'annulation
- 1 990 titres et 236 titres d'annulation

DETTE DU BUDGET

CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2020 : **248 356,15 €**

PERSPECTIVES 2021

Expérimentation de la tournée de la collecte des Ordures Ménagères tous les 15 jours

LES DONNÉES DU BUDGET SPANC

14%



• CHIFFRES CLÉS DU BUDGET

| DÉPENSES FONCTIONNEMENT | RECETTES FONCTIONNEMENT |
|--|--|
| 92 104,56 € | 115 459,39 € |
| 011 - Charges de fonctionnement : 3 684,71 € | 70 - Produits des services : 82 459,15 € |
| 012 - Charges de personnel : 78 331,87 € | 042 - Opération d'ordres : 22 799,60 € |

NOMBRE DE MANDATS ET DE TITRES RÉALISÉS

- 152 mandats et 1 mandat d'annulation
- 724 titres et 2 titres d'annulation

LES DONNÉES DU BUDGET TUJAGUE



• CHIFFRES CLÉS DU BUDGET

NOMBRE DE MANDATS ET DE TITRES RÉALISÉS

- 86 mandats et 3 mandats d'annulation
- 5 titres

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Lors de l'exercice budgétaire 1 décision modificative a été délibérée en conseil communautaire :

- Une augmentation du chapitre 011 liée à la reprise du bâtiment

DETTE DU BUDGET

EMPRUNTS À COURT TERME : **500 000,00 €**

PERSPECTIVES 2021

Fin de la réhabilitation de ce bâtiment avec à terme la contractualisation d'un acte de vente.

LES DONNÉES DU BUDGET CENTRE DE SANTÉ



Ce budget a été créé en 2020 pour prévoir budgétairement de l'arrivée de médecins salariés sur notre territoire.

L'année 2020 a permis de créer administrativement le Centre de santé. Le premier médecin a été recruté fin 2020.

• CHIFFRES CLÉS DU BUDGET

NOMBRE DE MANDATS ET DE TITRES RÉALISÉS

- 0 mandat et 0 titre

LES DONNÉES DU BUDGET DES ZONES



• CHIFFRES CLÉS DU BUDGET

NOMBRE DE MANDATS ET DE TITRES RÉALISÉS

- 22 mandats et 1 mandat d'annulation
- 22 titres

DETTE DU BUDGET

EMPRUNT - DETTE DU BUDGET ZONE INDUSTRIELLE DU MARMAJOU
CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2020 : **52 293,38 €**

FISCALITÉ

LES TAUX

Pour mémoire, les taux votés depuis 2017 pour la CCAM :

| | |
|---|----------------|
| Taxe d'Habitation - TH | 12,16 % |
| Taxe sur le Foncier Bâti | 2,89 % |
| Taxe sur le Foncier Non Bâti | 11,92 % |
| Cotisation Foncière des Entreprises - CFE | 32,12 % |

SERVICE FACTURIER - SFACT

Le service facturier, fonctionnel depuis novembre 2019, assure la prise en charge de tous les mandats (de la réception de la facture à sa mise au paiement) émis sur l'ensemble des budgets hors payes et charges de la Communauté de Communes Adour Madiran.

GESTION EN MODE SFACT : LES BÉNÉFICES MAJEURS

- **Rationalisation des dépenses avec une plus grande efficacité :**
 - suppression des contrôles redondants entre la collectivité et les services du comptable public.
 - mixité des personnels qui induit une complémentarité des compétences au sein du SFACT qui, dans la chaîne, améliore la qualité du mandatement
 - meilleure maîtrise des délais de paiement grâce aux gains en termes de productivité.
- **Fiabilisation du circuit de dépense :**
 - la mutualisation et le regroupement des agents des deux partenaires sur un même lieu créent une relation étroite et améliore le dialogue entre les agents de la collectivité et les agents de la DGFIP. Ce dialogue est une source d'amélioration des procédures.

Entre innovation et mutualisation, cette démarche émanant d'une volonté commune des élus de la Communauté de Communes Adour Madiran et de la Direction Départementale des Finances Publiques s'inscrit dans un processus de modernisation des administrations publiques amenée à se développer

• RAPPEL DES MISSIONS

- Professionnaliser et fluidifier la chaîne de la dépense
- Optimiser l'utilisation des crédits et les délais de paiement
- Améliorer les relations avec les fournisseurs
- Réaliser des gains de productivité
- Consolider la qualité comptable
- S'étendre à d'autres collectivités
- Dématérialiser totalement = zéro papier (factures CHORUS)

• BILAN 2020

- une diminution du délai global de paiement sur les 3 principaux budgets de la CCAM en 2020.
- un délai de paiement du comptable lui aussi en diminution et bien inférieur au seuil réglementaire de 10 jours.
- des taux d'erreurs patrimoniales significatives (TEPS) 2020 très limités qui reflètent une très bonne maîtrise du mandatement en 2020.



www.adour-madiran.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ADOUR MADIRAN
Tel. 05 62 31 68 84
contact@adour-madiran.fr